COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Cogeco Câble présente de solides résultats grâce à la croissance vigoureuse de l'exploitation canadienne et accroît son dividende, en dépit de la radiation de l'investissement dans Cabovisão

Montréal, le 7 juillet 2011 – Cogeco Câble inc. (TSX : CCA) (« Cogeco Câble » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2011, terminés le 31 mai 2011.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2011 :

- les produits d'exploitation ont augmenté de 7,4 % pour atteindre 342,9 millions $ et de 5,6 % pour atteindre 1 011 millions $;

- le bénéfice d'exploitation avant amortissement[(1)] a augmenté de 13,7 % pour atteindre 144,1 millions $ comparativement au troisième trimestre de l'exercice 2010, et de 9,7 % pour atteindre 407,9 millions $ comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice précédent;

- la marge d'exploitation[(1)] a augmenté, passant de 39,7 % à 42 % pour le trimestre et de 38,9 % à 40,3 % pour les neuf premiers mois, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent;

- au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011, la Société a constaté la radiation de son investissement net dans Cabovisão au moyen d'une réduction de valeur hors caisse de 225,9 millions $ par suite d'une importante détérioration de la conjoncture économique au Portugal, le pays ayant été contraint de solliciter l'aide financière du Fonds monétaire international et de la Banque centrale européenne, à laquelle s'est ajoutée une perte de clients au troisième trimestre, malgré les initiatives de marketing supplémentaires visant à stimuler la croissance des unités de service à court terme;

- au cours des neuf premiers mois, la Société a remboursé les billets garantis de premier rang série B, de 175 millions $, portant intérêt au taux de 7,73 %, avec le produit net de l'émission, au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, des débentures garanties de premier rang série 2, de 200 millions $ portant intérêt au taux de 5,15 %. Une prime de réparation ponctuelle de 8,8 millions $ a été payée sur le remboursement, laquelle a augmenté les charges financières;

- la perte nette s'est chiffrée à 182 millions $ au troisième trimestre, comparativement à un bénéfice net de 31,2 millions $ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette constatée au troisième trimestre de l'exercice 2011 est attribuable à la radiation de l'investissement net de la Société dans Cabovisão, dont il a déjà été question. Abstraction faite de ce montant, le bénéfice net ajusté[(1)] se serait élevé à 43,9 millions $, soit une augmentation de 12,7 millions $, ou 40,6 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent;

- au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, la perte nette s'est élevée à 117,2 millions $. Cette perte tient également compte de la radiation de l'investissement net de la Société dans Cabovisão, dont il a déjà été question. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, le bénéfice net s'est élevé à 117,6 millions $ et tenait compte d'un ajustement favorable d'impôts de 29,8 millions $ découlant de la réduction des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario pour l'exploitation canadienne. Abstraction faite de ces ajustements, le bénéfice net ajusté[(1)] s'est élevé à 108,6 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011, ce qui représente une progression de 20,8 millions $, ou 23,7 %, comparativement à 87,9 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010;

- au cours du trimestre, les flux de trésorerie nets[(1)] se sont élevés à 61,2 millions $, ce qui représente une hausse de 11,2 millions $, ou 22,5 %, comparativement à 50 millions $ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours des neuf premiers mois, les flux de trésorerie nets se sont élevés à 79,3 millions $, comparativement à 155,9 millions $ pour la période correspondante de l'exercice 2010. Cette diminution est principalement attribuable à la constatation d'une charge d'impôts exigibles découlant des modifications apportées à la structure d'entreprise, qui a réduit la charge d'impôts futurs en conséquence, et à la hausse des charges financières;

- des dividendes trimestriels de 0,17 $ par action ont été versés aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, ce qui représente une hausse trimestrielle de 0,03 $ par action, ou 21,4 %, comparativement aux dividendes trimestriels de 0,14 $ par action pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent. Les versements de dividendes au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 ont totalisé 0,51 $ par

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

action, contre 0,42 $ par action à l'exercice 2010. De plus, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,20 $ par action payable au quatrième trimestre de l'exercice 2011, ce qui représente une augmentation de 42,9 % comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation témoigne de la constance et de la solidité du rendement financier;

- le nombre d'unités de service[(2)] a atteint 3 369 116 unités au 31 mai 2011, en raison d'ajouts nets de 41 819 unités pour le trimestre et d'ajouts nets de 189 767 unités pour les neuf premiers mois.

« Les résultats solides de Cogeco Câble pour le troisième trimestre de l'exercice 2011 sont attribuables au rendement de notre exploitation canadienne qui a généré une croissance continue des unités de service et des produits d'exploitation. Alors que les résultats consolidés et les perspectives futures de la Société demeurent positifs, le dividende trimestriel a augmenté, passant de 0,17 $ à 0,20 $ par action. Cependant, l'économie du Portugal connaît toujours une période de récession et le déficit budgétaire demeure élevé. Afin de réduire le déficit, le gouvernement du Portugal a augmenté le taux d'imposition et la taxe de vente et a réduit ses dépenses liées aux programmes sociaux, ce qui était nécessaire pour réformer l'économie. Par conséquent, une pression à la baisse est exercée sur les dépenses des consommateurs, car le revenu disponible a diminué. Pour Cabovisão, cette situation a donné lieu à des pertes nettes de clients et à une révision à la baisse des services chez nos clients dans l'ensemble des services au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011. La direction considère que cette situation, attestée par les pertes de clients, est plus importante et persistante que prévu et qu'elle a entraîné la radiation de l'investissement de Cogeco Câble dans sa filiale portugaise. Malgré cette perte, nous devrions atteindre la plupart de nos objectifs financiers de l'exercice 2011 », a déclaré M. Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble.

« Au cours des dernières semaines, nous avons conclu un accord visant l'acquisition de toutes les actions de Quiettouch Inc., principal fournisseur indépendant de services gérés en impartition de technologie de l'information et d'infrastructure au marché intermédiaire et aux entreprises de plus grande envergure au Canada. La finalisation de la transaction, qui relancera notre offre de services aux entreprises, est prévue au cours du dernier trimestre de l'exercice 2011. Le rendement global pour l'exercice 2011 nous amène à publier des solides projections financières préliminaires pour l'exercice 2012, qui excluent les projections financières de l'acquisition de Quiettouch Inc. jusqu'à la conclusion de la transaction. Nous devrions continuer à générer de la croissance pour la plupart de nos indicateurs de rendement clés, avec des ajouts nets de 225 000 unités de service, un bénéfice d'exploitation avant amortissement de 580 millions $ et des flux de trésorerie nets de 95 millions $ », a déclaré M. Audet.

AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble (www.cogeco.ca) est une entreprise de télécommunications qui se classe au deuxième rang en importance en ce qui a trait à ses réseaux hybrides de fibre et câble coaxial en Ontario, au Québec et au Portugal. Grâce à ses réseaux bidirectionnels à large bande, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle des services Audio, de Télévision analogique et numérique, d'IHV ainsi que de Téléphonie. De plus, Cogeco Câble fournit à sa clientèle commerciale des services de réseautage de données, d'applications d'affaires électroniques, de vidéoconférences et d'hébergement Web, d'Ethernet, de ligne privée, de voix sur IP, d'accès IHV, de stockage de données, de sécurité des données et de co-implantation et d'autres fonctions de communication évoluées. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

– 30 –

Source : **Cogeco Câble Inc.**
Pierre Gagné
Premier vice-président et chef de la direction financière
Tél.: 514-764-4700

Renseignements : **Médias**
René Guimond
Vice-président, affaires publiques et communications
Tél.: 514-764-4746

Conférence téléphonique pour les analystes financiers : **Le jeudi, 7 juillet 2011 à 11 h (HAE)**
Les représentants des médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement.

Prière d'appeler cinq minutes avant le début de la conférence en utilisant une des liaisons téléphoniques suivantes :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 866 321-8231
Numéro d'accès international : + 1 416 642-5213
Code de confirmation : 3298066
Par Internet au www.cogeco.ca/investisseurs

Pour écouter la retransmission de la conférence téléphonique, accessible jusqu'au 14 juillet 2011, composer un des numéros suivants :
Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 888 203-1112
Numéro d'accès international : + 1 647 436-0148
Code de confirmation : 3298006

(2) Représente la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

COGECO

COGECO CABLE

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Troisième trimestre terminé le 31 mai 2011

FAITS SAILLANTS

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	Trimestres terminés les 31 mai **2011** **$**	2010 $	Variation %	Neuf mois terminés les 31 mai **2011** **$**	2010 $	Variation %
Exploitation	**(non audité)**	(non audité)		**(non audité)**	(non audité)	
Produits d'exploitation	**342 910**	319 291	7,4	**1 010 998**	957 053	5,6
Bénéfice d'exploitation avant amortissement[1]	**144 085**	126 700	13,7	**407 885**	371 919	9,7
Marge d'exploitation[1]	**42,0 %**	39,7 %	–	**40,3 %**	38,9 %	–
Bénéfice d'exploitation	**78 444**	62 929	24,7	**214 175**	176 744	21,2
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations	**225 873**	–	–	**225 873**	–	–
Bénéfice net (perte nette)	**(182 019)**	31 185	–	**(117 231)**	117 640	–
Bénéfice net ajusté[1]	**43 854**	31 185	40,6	**108 642**	87 858	23,7
Flux de trésorerie						
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**148 147**	112 451	31,7	**295 813**	222 870	32,7
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation[1]	**131 746**	119 243	10,5	**286 998**	367 790	(22,0)
Acquisition d'immobilisations et augmentation des charges reportées	**70 562**	69 283	1,8	**207 677**	211 883	(2,0)
Flux de trésorerie nets[1]	**61 184**	49 960	22,5	**79 321**	155 907	(49,1)
Situation financière[2]						
Immobilisations	**–**	**–**	**–**	**1 151 049**	1 325 077	(13,1)
Total de l'actif	**–**	**–**	**–**	**2 543 743**	2 702 819	(5,9)
Endettement[3]	**–**	**–**	**–**	**958 012**	958 939	(0,1)
Avoir des actionnaires	**–**	**–**	**–**	**1 002 256**	1 136 301	(11,8)
Croissance des unités de service	**41 819**	64 241	(34,9)	**189 767**	222 808	(14,8)
Données par action[4]						
Bénéfice (perte) par action						
De base	**(3,74)**	0,64	–	**(2,41)**	2,42	–
Dilué(e)	**(3,74)**	0,64	–	**(2,41)**	2,42	–
Bénéfice par action ajusté[1]						
De base	**0,90**	0,64	40,6	**2,24**	1,81	23,8
Dilué	**0,90**	0,64	40,6	**2,22**	1,80	23,3

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

(2) Aux 31 mai 2011 et 31 août 2010.

(3) L'endettement est défini comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés.

(4) Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

COGECO CABLE

RAPPORT DE GESTION

Troisième trimestre terminé le 31 mai 2011

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent rapport contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et à des événements anticipés, aux affaires, à l'exploitation, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats de Cogeco Câble et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats d'exploitation et le rendement économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que Cogeco Câble juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Société avise le lecteur qu'en raison du ralentissement économique observé au cours des deux dernières années, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Société sont sujets à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Société. Il est impossible pour Cogeco Câble de prédire avec certitude l'incidence que ce contexte économique pourrait avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris ceux décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque », du rapport de gestion annuel 2010 de la Société, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Câble. Ces facteurs comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective avant le prochain trimestre, sauf si la loi l'exige.

Ce rapport devrait être lu conjointement avec le rapport de gestion, les états financiers consolidés et les notes afférentes de la Société, préparés conformément aux PCGR du Canada inclut dans le rapport annuel 2010 de la Société. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de Cogeco Câble inc. (« Cogeco Câble » ou la « Société ») sont l'amélioration de la rentabilité et la création de valeur pour les actionnaires. Les stratégies privilégiées pour atteindre ces objectifs sont une croissance soutenue de l'entreprise par la diversification et l'amélioration de ses produits et services, de sa clientèle et de ses territoires, l'amélioration continue des réseaux et des équipements ainsi qu'une gestion serrée des coûts et des processus d'affaires. La Société mesure sa performance à l'égard de ces objectifs en exerçant un contrôle du bénéfice d'exploitation avant amortissement[(1)], de la marge d'exploitation[(1)], de la croissance des unités de service[(2)] et des flux de trésorerie nets[(1)].

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, la Société a investi environ 100 millions $ dans son infrastructure de réseau et ses équipements afin de mettre à niveau sa capacité, d'améliorer sa robustesse et d'accroître les territoires servis, de manière à optimiser son offre de services et la qualité de ceux-ci auprès de sa clientèle existante et de nouveaux clients.

Croissance des unités de service et pénétration des offres de services

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2011, le nombre d'unités de service a augmenté de 189 767 unités, ou 6 %, pour atteindre 3 369 116 unités, principalement en raison des initiatives de marketing ciblées dans l'exploitation canadienne et de l'intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision haute définition (« HD »). Cette hausse a contrebalancé le ralentissement de la croissance de la clientèle dans l'exploitation européenne essentiellement lié à l'incidence des mesures d'austérité supplémentaires annoncées par le gouvernement du Portugal au cours des derniers mois, qui ont influé de façon négative sur les dépenses des consommateurs. Par suite du ralentissement de la croissance des unités de service dans l'exploitation européenne au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, la Société a revu à la baisse ses prévisions, lesquelles sont passées d'ajouts nets de 275 000 unités de services selon la publication du 12 janvier 2011 à 250 000 ajouts nets, ce qui représente une augmentation d'environ 7,9 % comparativement au 31 août 2010. La croissance des unités de service devrait découler essentiellement de l'exploitation canadienne et refléter le fort intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision numérique, l'offre de services bonifiée et les initiatives promotionnelles. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2011 ».

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement des neuf premiers mois a augmenté de 9,7 % comparativement à la période correspondante de l'exercice 2010 pour s'établir à 407,9 millions $. Grâce à cette hausse, la Société est en voie d'atteindre les projections révisées de la direction pour ce qui est du bénéfice d'exploitation avant amortissement, établies à 545 millions $ pour l'exercice 2011. La marge d'exploitation a augmenté, passant de 38,9 % pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent à 40,3 %. La marge d'exploitation projetée pour l'exercice 2011 devrait être d'environ 40,1 %.

Flux de trésorerie nets

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2011, Cogeco Câble a présenté des flux de trésorerie nets de 79,3 millions $, comparativement à 155,9 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent, ce qui constitue une diminution de 76,6 millions $. La diminution des flux de trésorerie nets est attribuable au moment où ont été constatés les impôts sur les bénéfices à payer par suite des modifications apportées à la structure d'entreprise au cours de l'exercice 2009. Compte tenu de la hausse prévue des acquisitions d'immobilisations au dernier trimestre de l'exercice 2011, la direction maintient sa projection révisée relative aux flux de trésorerie nets de 70 millions $ pour l'exercice 2011.

Autre

Le 27 juin 2011, la Société a conclu une entente en vue d'acquérir la totalité des actions de Quiettouch Inc. (« l'acquisition de Quiettouch »), un important prestataire indépendant de services d'impartition de technologie de l'information et d'infrastructure à des moyennes et grandes entreprises au Canada. Quiettouch offre une gamme complète de services différenciés qui permettent à ses clients d'impartir leurs exigences en matière d'applications et leur infrastructure de technologie de l'information qui sont critiques à leur mission, dont l'infrastructure et l'hébergement, la virtualisation, les services de pare-feu, la sauvegarde informatique avec surveillance et signalement de bout en bout, ainsi que les services de colocalisation améliorés et traditionnels. Quiettouch exploite trois centres informatiques à Toronto et à Vancouver, ainsi qu'un réseau de fibre optique dans les principaux quartiers commerciaux du centre-ville de Toronto. La transaction est sujette à certains arrangements de clôture et approbations commerciales. La transaction devrait être conclue au cours du dernier trimestre de l'exercice 2011.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».
(2) Représente la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DONNÉES CONSOLIDÉES

	Trimestres terminés les 31 mai			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2011	2010	Variation	**2011**	2010	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
	(non audité)	(non audité)		**(non audité)**	(non audité)	
Produits d'exploitation	**342 910**	319 291	7,4	**1 010 998**	957 053	5,6
Charges d'exploitation	**198 825**	192 591	3,2	**593 941**	576 115	3,1
Honoraires de gestion – COGECO inc.	**–**	–	–	**9 172**	9 019	1,7
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**144 085**	126 700	13,7	**407 885**	371 919	9,7
Marge d'exploitation	**42,0 %**	39,7 %		**40,3 %**	38,9 %	

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du troisième trimestre de l'exercice 2011 ont augmenté de 23,6 millions $, ou 7,4 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 342,9 millions $. Pour les neuf premiers mois, les produits d'exploitation se sont chiffrés à 1 011 millions $, en hausse de 53,9 millions $, ou 5,6 %, comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice 2010. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société, se reporter aux rubriques « Exploitation canadienne » et « Exploitation européenne ».

Charges d'exploitation

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2011, les charges d'exploitation ont augmenté de 6,2 millions $ pour atteindre 198,8 millions $, soit une hausse de 3,2 % par rapport à l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de 2011, les charges d'exploitation se sont élevées à 593,9 millions $, en hausse de 17,8 millions $, ou 3,1 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice 2010. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société, se reporter aux rubriques « Exploitation canadienne » et « Exploitation européenne ».

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté de 17,4 millions $, ou 13,7 %, pour s'établir à 144,1 millions $ au troisième trimestre de l'exercice 2011, et de 36 millions $, ou 9,7 %, pour atteindre 407,9 millions $ au cours des neuf premiers mois. La marge d'exploitation du troisième trimestre de Cogeco Câble a augmenté, passant de 39,7 % à 42 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois, la marge d'exploitation a augmenté, passant à 40,3 %, comparativement à 38,9 % pour la période correspondente de l'exercice 2010. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société, se reporter aux rubriques « Exploitation canadienne » et « Exploitation européenne ».

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Cogeco Câble est une filiale de COGECO inc., qui détient 32,2 % des actions de participation de la Société représentant 82,6 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société. Aux termes d'une convention de gestion, la Société paie à COGECO inc. des honoraires de gestion mensuels correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation, comportant un plafond annuel et sous réserve d'un réajustement annuel en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation au Canada, en contrepartie de certains services de direction, d'administration, juridiques, réglementaires, de planification stratégique et financière et d'autres services. Par conséquent, pour l'exercice 2011, les honoraires de gestion ont été fixés à un maximum de 9,2 millions $, montant qui a été payé au cours du premier semestre de l'exercice. Pour l'exercice 2010, les honoraires de gestion comportaient un plafond annuel de 9 millions $ et ils ont été complètement payés au cours du premier semestre de l'exercice.

Cogeco Câble a octroyé 35 800 options d'achat d'actions aux employés de COGECO inc. au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, comparativement à 33 266 options pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois, Cogeco Câble a facturé à COGECO inc. des montants de 59 000 $ et de 174 000 $, respectivement, relativement aux options de Cogeco Câble octroyées aux employés de COGECO inc., comparativement à 63 000 $ et à 240 000 $ aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Cogeco Câble a également mis en place un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et de certains employés désignés. Au cours des neuf premiers mois du présent exercice, la Société a octroyé 10 000 unités d'actions incitatives aux employés de COGECO inc., comparativement à 9 981 unités d'actions incitatives au cours des neuf premiers mois de 2010. Durant le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2011, la Société a facturé à COGECO inc. des montants de 59 000 $ et de 156 000 $ relatifs à ces unités d'actions incitatives, comparativement à des montants de 27 000 $ et de 64 000 $, respectivement, aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les détails concernant la convention de gestion, les options d'achat d'actions et les unités d'actions incitatives octroyées aux employés de COGECO inc. sont fournis dans le rapport annuel de l'exercice 2010 de la Société.

Aucune autre opération importante entre apparentés n'a été conclue au cours des périodes considérées.

CHARGES FIXES

	Trimestres terminés les 31 mai			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2011	2010	Variation	**2011**	2010	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
	(non audité)	(non audité)		**(non audité)**	(non audité)	
Amortissement	**65 641**	63 771	2,9	**193 710**	195 175	(0,8)
Charges financières	**16 043**	16 684	(3,8)	**56 868**	47 858	18,8

Pour le troisième trimestre de 2011, l'amortissement a totalisé 65,6 millions $, soit une hausse de 1,9 million $, ou 2,9 %, comparativement à 63,8 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable aux acquisitions d'immobilisations supplémentaires dans l'exploitation canadienne résultant de l'achat d'équipements à l'abonné en vue de soutenir la croissance des unités de service, contrebalancée en partie par la réduction de l'amortissement dans l'exploitation européenne découlant de certains actifs acquis qui sont maintenant entièrement amortis. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011, l'amortissement est demeuré relativement stable, à 193,7 millions $, comparativement à 195,2 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent.

Les charges financières ont totalisé 16 millions $ au troisième trimestre, comparativement à 16,7 millions $ à l'exercice précédent. La baisse des charges financières est principalement attribuable à l'incidence de la diminution des taux d'intérêt applicables aux débentures garanties de premier rang série 2, d'un montant de 200 millions $ émises le 16 novembre 2010, comparativement aux débentures garanties de premier rang série B, émises en 2001. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, les charges financières se sont élevées à 56,9 millions $, comparativement à 47,9 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les charges financières pour les neuf premiers mois comprennent le paiement d'une prime de réparation de 8,8 millions $ lors du remboursement anticipé, le 22 décembre 2010, des billets garantis de premier rang série B, de 175 millions $, devant venir à échéance le 31 octobre 2011. La tranche restante de la variation est principalement liée à l'incidence des fluctuations du niveau de l'endettement bancaire sur les charges financières, à laquelle s'ajoute l'incidence d'un taux d'intérêt moins élevé sur les débentures garanties de premier rang série 2, de 200 millions $, émises le 16 novembre 2010.

RÉDUCTION DE VALEUR DE L'ÉCART D'ACQUISITION ET DES IMMOBILISATIONS

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011, la conjoncture économique au Portugal a continué de se détériorer, et le pays a été contraint de solliciter l'aide financière du Fonds monétaire international et de la Banque centrale européenne. Dans le cadre de l'entente d'aide financière négociée, le gouvernement du Portugal s'est engagé à entreprendre des réformes financières qui comprendront des hausses des taxes de vente et des impôts sur le revenu ainsi que des réductions des dépenses publiques relatives aux programmes sociaux. Ces mesures contribueront à accentuer la pression à la baisse sur la capacité des dépenses des consommateurs. Dans un tel contexte, le taux de croissance de nos services a diminué entraînant des pertes nettes de clients et des réductions des services chez nos clients de l'exploitation européenne au troisième trimestre de l'exercice 2011. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Exploitation européenne ». Conformément aux normes comptables en vigueur, la direction considère que cette situation, combinée aux pertes nettes de clients subies au troisième trimestre, lesquelles ont été considérablement plus importantes et soutenues que prévu, continuera d'avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l'exploitation européenne et témoignent d'une diminution de la valeur de l'investissement net de la Société dans la filiale portugaise. Par conséquent, la Société a procédé à un test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et sur tous les actifs à long terme au 31 mai 2011.

L'écart d'acquisition est testé pour dépréciation au moyen d'une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une deuxième étape est effectuée afin d'évaluer le montant de la réduction de valeur. La perte de valeur est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation sur sa juste valeur. La Société a complété son test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et a conclu à une réduction de valeur de l'écart d'acquisition au 31 mai 2011. Par conséquent, une réduction de valeur hors caisse de 29,3 millions $ a été enregistrée au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011. La juste valeur de l'unité d'exploitation a été déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs ont été basés sur les projections financières internes et, conséquemment, un niveau important de jugement était nécessaire de la part de la direction en vue de les estimer.

Les actifs à long terme à durée de vie définie, tels que les immobilisations, sont soumis au test de dépréciation au moyen de la comparaison de la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs aux flux de trésorerie non actualisés futurs prévus qui résulteront de l'utilisation de l'actif ou du groupe d'actifs. La perte de valeur est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La Société a complété son test de dépréciation sur les immobilisations de la filiale portugaise le 31 mai 2011, et elle a conclu que la valeur comptable de ces actifs excédait les flux de trésorerie non actualisés futurs prévus qui résulteront de l'utilisation de ces actifs. Par conséquent, une réduction de valeur hors caisse de 196,5 millions $ a été constatée au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011.

Le tableau suivant présente l'incidence de la réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations (la « réduction de valeur »), qui a, dans les faits, entraîné la radiation de l'investissement net de la Société dans Cabovisão, sur les résultats financiers de la Société pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2011.

(en milliers de dollars)	
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition	29 344
Réduction de valeur des immobilisations	196 529
Réduction de valeur	225 873
Impôts sur les bénéfices	–
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices	225 873

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2011, la charge d'impôts s'est élevée à 18,5 millions $, comparativement à 15,1 millions $ à l'exercice précédent. L'augmentation de 3,5 millions $, ou 23,2 %, tient principalement à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement, contrebalancée en partie par les diminutions des taux d'imposition en vigueur au Canada annoncées précédemment par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Au cours des neuf premiers mois, la charge d'impôts s'est élevée à 48,7 millions $, comparativement à 11,2 millions $ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010. La charge d'impôts pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent comprenait l'incidence favorable de 29,8 millions $ relative à la réduction des taux d'imposition des sociétés annoncée le 26 mars 2009 par le gouvernement provincial de l'Ontario et considérée comme pratiquement en vigueur à compter du 16 novembre 2009 (la « réduction des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario »). Excluant cette incidence, la charge d'impôts pour l'exercice précédent se serait élevée à 41 millions $. La hausse de la charge d'impôts au cours de l'exercice 2011 est principalement attribuable à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement, contrebalancée en partie par la hausse des charges financières et les diminutions des taux d'imposition en vigueur au Canada annoncées précédemment par les gouvernements fédéral et provinciaux.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)

Pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 mai 2011, les pertes nettes se sont élevées à 182 millions $, ou 3,74 $ par action, et à 117,2 millions $, ou 2,41 $ par action, respectivement, par suite de la réduction de valeur de 225,9 millions $ dont il a déjà été question. Pour les périodes correspondantes de l'exercice 2010, le bénéfice net se chiffrait à 31,2 millions $, ou 0,64 $ par action, pour le trimestre, et à 117,6 millions $, ou 2,42 $ par action, pour les neuf premiers mois. Le bénéfice net pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010 comprenait la réduction des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario décrite à la section « Impôts sur les bénéfices ».

Excluant la réduction de valeur constatée pour l'exercice en cours et la baisse des taux d'imposition à l'exercice précédent, le bénéfice net ajusté[(1)] s'est élevé à 43,9 millions $, ou 0,90 $ par action[(1)], au troisième trimestre, ce qui constitue une hausse de 12,7 millions $ et de 0,26 $ par action, ou 40,6 % dans les deux cas, comparativement à 31,2 millions $, ou 0,64 $ par action, à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011 a augmenté de 20,8 millions $, ou 23,7 %, et de 0,43 $ par action, ou 23,8 %, pour atteindre 108,6 millions $, ou 2,24 $ par action, comparativement à 87,9 millions $, ou 1,81 $ par action, pour la période correspondante de l'exercice précédent. La progression du bénéfice net pour les deux périodes résulte principalement de la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement, contrebalancée en partie, pour les neuf premiers mois, par la prime de réparation au remboursement anticipé de la dette, chiffrée à 6,4 millions $, déduction faite des impôts sur les bénéfices.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai 2011 **$**	2010 $	Neuf mois terminés les 31 mai 2011 **$**	2010 $
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)
Activités d'exploitation				
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**131 746**	119 243	**286 998**	367 790
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	**16 401**	(6 792)	**8 815**	(144 920)
	148 147	112 451	**295 813**	222 870
Activités d'investissement[1]	**(70 346)**	(69 260)	**(207 461)**	(211 597)
Activités de financement[1]	**(8 359)**	(39 946)	**(28 541)**	(34 979)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devise étrangère	**573**	(846)	**438**	(1 746)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**70 015**	2 399	**60 249**	(25 452)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**26 076**	11 607	**35 842**	39 458
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**96 091**	14 006	**96 091**	14 006

(1) Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2011, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont chiffrés à 131,7 millions $, comparativement à 119,2 millions $ au troisième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation de 12,5 millions $, ou 10,5 %, tient principalement à la hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement, contrebalancée en partie par la réduction de l'économie d'impôts exigibles. La variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation a donné lieu à des encaissements de 16,4 millions $, principalement en raison d'une augmentation des créditeurs et charges à payer et d'une diminution des débiteurs, contrebalancées en partie par une diminution des impôts sur les bénéfices à payer. Au cours de l'exercice précédent, les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont nécessité des sorties de fonds de 6,8 millions $, principalement en raison d'une augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir et d'une diminution des créditeurs et charges à payer, contrebalancées en partie par une diminution des débiteurs.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont établis à 287 millions $, en baisse de 80,8 millions $, ou 22 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la constatation d'une charge d'impôts exigibles découlant des modifications apportées à la structure d'entreprise, qui a réduit la charge d'impôts futurs en conséquence, et au paiement d'une prime de réparation de 8,8 millions $ lors du remboursement anticipé des billets garantis de premier rang série B, contrebalancés en partie par l'augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont donné lieu à des encaissements de 8,8 millions $, principalement en raison de l'augmentation des impôts sur les bénéfices à payer et de la diminution des impôts sur les bénéfices à recevoir, contrebalancées en partie par une baisse des créditeurs et charges à payer. Au cours de l'exercice précédent, les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation avaient nécessité des sorties de fonds de 144,9 millions $, principalement en raison des diminutions des créditeurs et charges à payer et des impôts sur les bénéfices à payer, combinées à des augmentations des impôts sur les bénéfices à recevoir et des débiteurs, contrebalancées en partie par une augmentation des produits reportés et perçus d'avance et autres passifs.

Les activités d'investissement, incluant les acquisitions d'immobilisations segmentées selon les normes établies par la National Cable Television Association (« NCTA »), sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai 2011 **$**	2010 $	Neuf mois terminés les 31 mai 2011 **$**	2010 $
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)
Équipements à l'abonné[1]	**25 015**	16 890	**79 549**	76 995
Infrastructure graduelle	**17 587**	14 151	**54 734**	44 491
Extensions de réseaux	**3 652**	6 916	**11 597**	18 704
Modernisation/reconstruction	**12 449**	14 687	**33 627**	40 372
Immobilisations de soutien	**9 078**	14 105	**19 635**	23 268
Total des acquisitions d'immobilisations[2]	**67 781**	66 749	**199 142**	203 830
Augmentation des charges reportées et autres	**2 565**	2 511	**8 319**	7 908
Total des activités d'investissement[2]	**70 346**	69 260	**207 461**	211 738

(1) Comprennent principalement les appareils résidentiels ainsi que les remplacements et les nouveaux branchements de clients.
(2) Comprennent les contrats de location-acquisition qui sont exclus de l'état des flux de trésorerie.

Le total des acquisitions d'immobilisations s'est chiffré à 67,8 millions $ au troisième trimestre de l'exercice 2011, ce qui représente une augmentation de 1,5 % comparativement à 66,7 millions $ au troisième trimestre de l'exercice précédent, imputable aux facteurs suivants :

- une augmentation des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné, découlant essentiellement du moment où les achats d'équipements ont été effectués afin de soutenir la croissance des unités de service dans

l'exploitation canadienne. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la diminution des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné reflétant le ralentissement de la croissance des unités de services dans l'exploitation européenne, déduction faite de l'incidence de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien comparativement au troisième trimestre de l'exercice précédent;
- une diminution des immobilisations de soutien, puisque des acquisitions de nouvelles installations avaient eu lieu dans l'exploitation canadienne à l'exercice précédent.

Le total des acquisitions d'immobilisations s'est chiffré à 199,1 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011, ce qui représente une diminution de 2,3 % comparativement à 203,8 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- une augmentation des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné, découlant essentiellement du moment où les achats d'équipements ont été effectués afin de soutenir la croissance des unités de service dans l'exploitation canadienne. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la diminution des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné reflétant le ralentissement de la croissance des unités de services dans l'exploitation européenne, combinée à l'incidence de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent;
- une augmentation des dépenses liées à l'infrastructure graduelle dans l'exploitation canadienne afin d'améliorer la capacité du réseau dans les régions où les services sont déjà offerts;
- une diminution des mises à niveau et des reconstructions ainsi que des extensions de réseaux, qui découle de l'échéancier des diverses initiatives entreprises par la Société en vue d'accroître son réseau et d'améliorer sa capacité;
- une diminution des immobilisations de soutien, puisque des acquisitions de nouvelles installations avaient eu lieu dans l'exploitation canadienne à l'exercice précédent.

Les charges reportées et autres sont essentiellement attribuables aux coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels. Au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois, l'augmentation des charges reportées et autres s'est chiffrée à 2,6 millions $ et à 8,3 millions $, respectivement, essentiellement stable comparativement à 2,5 millions $ et à 7,9 millions $, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2010.

Au cours du troisième trimestre, les flux de trésorerie nets ont totalisé 61,2 millions $, comparativement à 50 millions $ au trimestre correspondant de l'exercice 2010, ce qui représente une augmentation de 11,2 millions $, ou 22,5 %. La hausse des flux de trésorerie nets par rapport à l'exercice précédent est attribuable à une augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement, contrebalancée en partie par la réduction de l'économie d'impôts exigibles.

Au cours des neuf premiers mois, les flux de trésorerie nets ont totalisé 79,3 millions $, comparativement à 155,9 millions $ pour la période correspondante de l'exercice 2010, ce qui représente une diminution de 76,6 millions $, ou 49,1 %. La diminution des flux de trésorerie nets par rapport à l'exercice précédent est attribuable à une augmentation de 107,8 millions $ de la charge d'impôts exigibles découlant principalement de modifications apportées à la structure d'entreprise et à la hausse des charges financières, qui ont contrebalancé la hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement et la diminution des acquisitions d'immobilisations au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

Au troisième trimestre de l'exercice 2011, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie est demeuré relativement stable en raison des flux de trésorerie nets de 61,2 millions $ et des encaissements de 16,4 millions $ liés à la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation, contrebalancés par la hausse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 70 millions $ et du versement de dividendes de 8,3 millions $ décrit ci-dessous. Au troisième trimestre de l'exercice 2010, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 32,9 millions $ principalement en raison des flux de trésorerie nets de 50 millions $, contrebalancés en partie par le versement de dividendes de 6,8 millions $ décrit ci-dessous, les sorties de fonds de 6,8 millions $ provenant des variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation et l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 2,4 millions $. L'endettement a diminué principalement grâce à un remboursement net de 33,2 millions $ sur le crédit à terme de la Société.

Au troisième trimestre de l'exercice 2011, un dividende de 0,17 $ par action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 8,3 millions $, comparativement à un dividende de 0,14 $ par action, ou 6,8 millions $, à l'exercice précédent.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 6,3 millions $, principalement en raison des flux de trésorerie nets de 79,3 millions $ et des encaissements de 8,8 millions $ découlant des variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation, contrebalancés par la hausse de la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 60,2 millions $ et le versement de dividendes de 24,8 millions $ décrits ci-dessous. L'endettement a diminué essentiellement en raison d'un remboursement, le 22 décembre 2010, des billets garantis de premier rang série B, de 175 millions $ échéant le 31 octobre 2011 et au versement de la prime de réparation connexe lors du remboursement anticipé, combiné au remboursement net de 27,4 millions $ sur le crédit à terme renouvelable de la Société. Les billets garantis de premier rang de série B ont été remboursés au moyen du produit net de 198,3 millions $ tiré de l'émission de débentures garanties de premier rang série 2 (les « débentures de l'exercice 2011 »), le 16 novembre 2010. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 12,9 millions $ principalement en raison des flux de trésorerie nets de 155,9 millions $ et de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 25,5 millions $, contrebalancés en partie par des sorties de fonds de 144,9 millions $ découlant des variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation et du versement de dividendes de 20,4 millions $ décrit ci-dessous. L'endettement a diminué principalement en raison d'un remboursement net de 54,7 millions $ sur le crédit à terme de la Société, contrebalancé en partie par une augmentation de 44,7 millions $ de l'endettement bancaire.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, des dividendes trimestriels de 0,17 $ par action, pour un total de 0,51 $ par action, ont été versés aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 24,8 millions $, comparativement à des dividendes trimestriels de 0,14 $ par action, pour un total de 0,42 $ par action, ou 20,4 millions $, à l'exercice précédent.

Au 31 mai 2011, le fonds de roulement déficitaire de la Société se chiffrait à 126,8 millions $, comparativement à 195,5 millions $ au 31 août 2010. La réduction de ce déficit est principalement attribuable à une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et à une diminution des créditeurs et charges à payer et des passifs d'impôts futurs. La diminution a été contrebalancée en partie par une

augmentation des impôts sur les bénéfices à payer et une diminution des impôts sur les bénéfices à recevoir. Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux créditeurs et charges à payer, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés ou les services rendus, ce qui permet ainsi à la Société d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 31 mai 2011, la Société utilisait 112,5 millions $ de son crédit à terme renouvelable de 750 millions $ pour une disponibilité restante de 637,5 millions $.

SITUATION FINANCIÈRE

Depuis le 31 août 2010, les soldes des postes « impôts sur les bénéfices à payer », « passifs d'impôts futurs », « actifs d'impôts futurs », « impôts sur les bénéfices à recevoir », « créditeurs et charges à payer », « dette à long terme », « trésorerie et équivalents de trésorerie », « instruments financiers dérivés », « immobilisations » et « écart d'acquisition » ont subi des variations importantes.

L'augmentation de 66,7 millions $ des impôts sur les bénéfices à payer et les diminutions de 29,4 millions $ des passifs d'impôts futurs, de 7 millions $ des actifs d'impôts futurs et de 6,3 millions $ des impôts sur les bénéfices à recevoir reflètent principalement le moment où ont été constatés les impôts sur les bénéfices à payer par suite des modifications apportées à la structure d'entreprise, ainsi que l'augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement. La diminution de 59,7 millions $ des créditeurs et charges à payer reflète l'échéancier des paiements faits aux fournisseurs. La diminution de 20,2 millions $ de la dette à long terme et l'augmentation de 60,2 millions $ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'expliquent par les facteurs dont il a été fait mention précédemment à la rubrique « Flux de trésorerie et liquidités », combinés aux fluctuations des taux de change. La diminution de 19,4 millions $ des instruments financiers dérivés est attribuable aux facteurs décrits à la rubrique « Gestion financière ». Les diminutions de 174 millions $ des immobilisations et de 28,5 millions $ de l'écart d'acquisition tiennent essentiellement à la réduction de valeur constatée au troisième trimestre de l'exercice, ainsi qu'aux acquisitions d'immobilisations mentionnées à la rubrique « Flux de trésorerie et liquidités », lesquelles ont surpassé la charge d'amortissement et l'incidence de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien.

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco Câble au 30 juin 2011 :

	Nombre d'actions/d'options	Montant (en milliers de dollars)
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	15 691 100	98 346
Actions subalternes à droit de vote	33 073 656	898 327
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en cours	562 787	
Options pouvant être levées	393 802	

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location-acquisition et de location-exploitation ainsi que de garanties. Les obligations de Cogeco Câble, décrites dans le rapport annuel de l'exercice 2010, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 août 2010, à l'exception de ce qui suit.

Le 16 novembre 2010, la Société a procédé, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 200 millions $ de débentures garanties de premier rang série 2, pour un produit net de 198,3 millions $, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction. Ces débentures viennent à échéance le 16 novembre 2020 et portent intérêt au taux annuel de 5,15 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales. Le produit net de la vente des débentures a servi principalement à rembourser intégralement, le 22 décembre 2010, les billets garantis de premier rang série B, de la Société venant à échéance le 31 octobre 2011, d'un montant de 175 millions $ plus les intérêts courus, ainsi que la prime de réparation. La balance du produit a été affectée au fonds de roulement et aux besoins généraux de la Société.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 6 juillet 2011, le conseil d'administration de Cogeco Câble a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,20 $ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, payable le 3 août 2011 aux actionnaires inscrits en date du 20 juillet 2011, ce qui représente une augmentation de 42,9 % par rapport au dividende de 0,14 $ par action déclaré à l'exercice précédent. La hausse du dividende reflète essentiellement le solide rendement financier de l'exploitation canadienne. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. En outre, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

GESTION FINANCIÈRE

Cogeco Câble a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif à une partie des emprunts impayés libellés en euros en vertu du crédit à terme renouvelable, et auparavant du crédit à terme, pour un montant nominal de 111,5 millions €, lequel a été réduit à 95,8 millions € le 28 juillet 2009 et à 69,6 millions € le 28 juillet 2010. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir ces emprunts a été fixé à 2,08 % jusqu'au règlement de la convention d'échange le 28 juin 2011. Outre ce taux d'intérêt fixé à 2,08 %, Cogeco Câble a continué de payer la marge applicable à ces emprunts, conformément aux modalités de son crédit à terme renouvelable. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, la juste valeur de la convention d'échange de taux d'intérêt a augmenté de 1,1 million $, et ce montant est comptabilisé à titre d'augmentation des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices, comparativement à une augmentation de 0,6 million $ à l'exercice précédent.

La Société a également conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang série A, de 190 millions $ US, venant à échéance le 1er octobre 2015. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $ pour un dollar américain. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang série A, d'une valeur de 190 millions $ US ont diminué de 18,6 millions $ en raison de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 20,4 millions $, dont une diminution de 18,6 millions $ a contrebalancé le gain de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 1,8 million $ a été comptabilisé à titre de diminution des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice précédent, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang série A, d'une valeur de 190 millions $ US, ont diminué de 9,8 millions $ en raison d'une dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 3,2 millions $, dont un montant de 9,8 millions $ a contrebalancé le gain de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 6,5 millions $ a été comptabilisé à titre d'augmentation des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices.

En outre, l'investissement net de la Société dans des filiales étrangères autonomes était exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque était réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão avait été empruntée directement en euros. Cette dette était désignée à titre d'élément de couverture d'un investissement net dans des filiales étrangères autonomes et, par conséquent, la Société a constaté un gain de change de 3,9 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011, comparativement à une perte de change de 13,4 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent, lequel a été reporté et présenté dans l'état consolidé du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 31 mai 2011 s'établissait à 1,3939 $ par euro, comparativement à 1,3515 $ par euro au 31 août 2010. Les taux de change moyens en vigueur au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011 utilisés pour convertir les résultats d'exploitation de l'exploitation européenne s'établissaient à 1,3809 $ par euro et à 1,3670 $ par euro, respectivement, comparativement à 1,3472 $ par euro et à 1,4703 $ par euro aux périodes correspondantes de l'exercice 2010. Puisque les états financiers consolidés de la Société sont exprimés en dollars canadiens, mais qu'une partie de ses activités sont exercées dans un contexte où l'euro est la monnaie de mesure, les fluctuations du taux de change peuvent avoir une incidence à la hausse ou à la baisse sur les produits d'exploitation, le bénéfice d'exploitation avant amortissement, le bénéfice net et la valeur comptable des actifs et des passifs.

Le tableau ci-dessous démontre l'incidence en dollars canadiens d'une variation de 10 % du taux de change moyen pour convertir l'euro en dollars canadiens sur les résultats de l'exploitation européenne pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2011 :

Période de neuf mois terminée le 31 mai 2011 *(en milliers de dollars)*	**Données présentées** **$**	**Incidence du taux de change** **$**
	(non audité)	**(non audité)**
Produits d'exploitation	**128 971**	**12 897**
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**14 427**	**1 443**
Perte nette	**(250 955)**	**(25 096)**

La Société est également tributaire des taux de change, et principalement de la variation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en ce qui a trait aux acquisitions d'équipement, puisque la majorité des équipements à l'abonné est achetée et subséquemment payée en dollars américains. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique intitulée « Risque de change » à la note 14 des états financiers intermédiaires.

EXPLOITATION CANADIENNE

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

		Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration[1]	
		Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai		31 mai	
	31 mai 2011	**2011**	2010	**2011**	2010	**2011**	2010
Unités de service	**2 526 591**	**52 384**	36 561	**176 014**	147 007	**–**	–
Clients du service de Câble de base	**879 354**	**(1 401)**	402	**4 849**	9 267	**–**	–
Clients du service d'IHV	**593 468**	**6 989**	6 527	**34 411**	35 101	**69,5**	65,3
Clients du service de Télévision numérique	**648 862**	**34 080**	13 388	**89 444**	43 548	**74,6**	63,0
Clients du service de Téléphonie	**404 907**	**12 716**	16 244	**47 310**	59 091	**49,6**	42,7

(1) En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

Les ajouts nets d'unités de service au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011 étaient plus élevés par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, et l'exploitation canadienne continue de générer une croissance des unités de service malgré les taux de pénétration du marché plus élevés, la maturité des catégories et la forte concurrence. Les pertes nettes de clients du service de Câble de base se sont chiffrées à 1 401 pour le troisième trimestre, comparativement à des ajouts net de 402 au troisième trimestre de l'exercice précédent. Pour les neufs premiers mois, les ajouts nets de clients du service de Câble de base se sont chiffrés à 4 849, comparativement à 9 267 à l'exercice précédent. Les pertes de clients du service de Câble de base pour le troisième trimestre sont habituelles et sont attribuables à la fin de l'année scolaire pour les étudiants des niveaux collégial et universitaire. Les ajouts nets de clients du service de Câble de base pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011 sont principalement attribuables à l'expansion des réseaux et l'effet

combiné de la croissance soutenue des services d'IHV et de Téléphonie. Au cours du trimestre, le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 12 716, comparativement à 16 244 pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et le nombre d'ajouts nets pour le service d'IHV s'est chiffré à 6 989 clients, comparativement à 6 527 clients pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois, les ajouts nets de clients du service de Téléphonie se sont établis à 47 310, comparativement à 59 091 pour la période correspondante de l'exercice précédent, et le nombre de clients du service d'IHV a augmenté de 34 411, comparativement à 35 101 pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent. Les ajouts nets pour les services de Téléphonie et d'IHV continuent d'être attribuables à l'amélioration de l'offre de produits, à l'incidence du trio (Connexion complète Cogeco) de services de Télévision, d'IHV et de Téléphonie et aux activités promotionnelles. Pour le trimestre et les neuf premiers mois terminés le 31 mai 2011, les ajouts pour le service de Télévision numérique se sont chiffrés à 34 080 et à 89 444 clients, respectivement, comparativement à 13 388 et à 43 548 clients aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les ajouts nets de clients du service de Télévision numérique sont attribuables aux initiatives de marketing ciblées visant à améliorer la pénétration de marché, au lancement de nouvelles chaînes HD et à l'intérêt soutenu des clients pour les services de Télévision HD.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trimestres terminés les 31 mai			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2011	2010	Variation	**2011**	2010	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
	(non audité)	(non audité)		**(non audité)**	(non audité)	
Produits d'exploitation	**299 263**	275 675	8,6	**882 027**	811 465	8,7
Charges d'exploitation	**161 188**	155 292	3,8	**479 397**	455 038	5,4
Honoraires de gestion – COGECO inc.	**–**	–	–	**9 172**	9 019	1,7
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**138 075**	120 383	14,7	**393 458**	347 408	13,3
Marge d'exploitation	**46,1 %**	43,7 %		**44,6 %**	42,8 %	

Produits d'exploitation

Stimulés par la croissance des unités de service, combinée à l'augmentation des locations d'appareils résidentiels découlant de la forte croissance des clients du service de Télévision numérique et des hausses tarifaires entrées en vigueur en avril 2011 et au deuxième semestre de l'exercice 2010, les produits d'exploitation du troisième trimestre ont augmenté de 23,6 millions $, ou 8,6 %, pour atteindre 299,3 millions $, et les produits d'exploitation des neuf premiers mois ont augmenté de 70,6 millions $, ou 8,7 %, pour atteindre 882 millions $. Les produits liés au prélèvement représentant 1,5 % du revenu brut des services de télévision par câble imposé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») afin de financer le Fonds d'amélioration de la programmation locale (« FAPL ») ont également contribué à la croissance des produits d'exploitation au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

Charges d'exploitation

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 mai 2011, les charges d'exploitation ont augmenté de 5,9 millions $, ou 3,8 %, pour atteindre 161,2 millions $, et de 24,4 millions $, ou 5,4 %, pour atteindre 479,4 millions $, respectivement. Les augmentations des charges d'exploitation sont principalement attribuables à la desserte d'unités de service additionnelles, au lancement de nouvelles chaînes HD et aux initiatives supplémentaires de marketing.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté de 17,7 millions $, ou 14,7 %, pour atteindre 138,1 millions $ au troisième trimestre; cette augmentation tient principalement au fait que la hausse des produits d'exploitation a été supérieure à l'augmentation des charges d'exploitation. La marge d'exploitation de l'exploitation canadienne de Cogeco Câble a augmenté, passant à 46,1 % au troisième trimestre, comparativement à 43,7 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, le bénéfice d'exploitation avant amortissement s'est établi à 393,5 millions $, en hausse de 46,1 millions $, ou 13,3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La marge d'exploitation a augmenté, passant à 44,6 %, comparativement à 42,8 % au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010. La hausse de la marge d'exploitation découle des hausses tarifaires et de la croissance des unités de service.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

		Ajouts nets (pertes nettes) Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai		% de pénétration[1] 31 mai	
	31 mai 2011	**2011**	2010	**2011**	2010	**2011**	2010
Unités de service	**842 525**	**(10 565)**	27 680	**13 753**	75 801	**–**	–
Clients du service de Câble de base	**258 127**	**(1 973)**	498	**(2 140)**	(804)	**–**	–
Clients du service d'IHV	**164 992**	**(2 229)**	5 793	**1 805**	16 795	**63,9**	62,0
Clients du service de Télévision numérique	**169 762**	**(6 041)**	16 779	**9 910**	45 082	**65,8**	57,2
Clients du service de Téléphonie	**249 644**	**(322)**	4 610	**4 178**	14 728	**96,7**	93,3

(1) En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

La conjoncture économique au Portugal demeure difficile. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011, et dans le cadre de l'entente d'aide financière négociée, le gouvernement du Portugal s'est engagé à entreprendre des réformes financières qui comprendront des hausses des taxes sur les ventes et des impôts sur le revenu ainsi que des réductions des dépenses publiques relatives aux programmes sociaux. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations ». On prévoit que ces mesures contribueront à accentuer la pression à la baisse sur les dépenses des consommateurs. Dans un tel contexte, le taux de croissance de nos services a diminué, avec des pertes nettes de clients dans tous les services de l'exploitation européenne de la Société au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011. Le nombre de clients du service de Câble de base a diminué de 1 973 au troisième trimestre, comparativement à une augmentation de 498 clients pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011, le nombre de clients du service de Câble de base a diminué de 2 140, comparativement à 804 clients pour l'exercice 2010. Le nombre de clients du service IHV a diminué de 2 229 au cours du trimestre, comparativement à une augmentation de 5 793 au cours du troisième trimestre de l'exercice précédent. Au cours des neuf premiers mois, les ajouts nets de clients du service IHV se sont établis à 1 805, comparativement à 16 795 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010. Le nombre de clients du service de Télévision numérique a diminué de 6 041 clients au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011, comparativement à une croissance de 16 779 clients au cours du trimestre correspondant de l'exercice 2010, et a augmenté de 9 910 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, comparativement à 45 082 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010. Le nombre de clients du service de Téléphonie a diminué de 322 au cours du trimestre terminé le 31 mai 2011, comparativement à une croissance de 4 610 clients pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois, les ajouts nets de clients du service de Téléphonie se sont chiffrés à 4 178 pour l'exercice 2011, comparativement à 14 728 pour l'exercice 2010.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trimestres terminés les 31 mai			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2011	2010	Variation	**2011**	2010	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
	(non audité)	(non audité)		**(non audité)**	(non audité)	
Produits d'exploitation	**43 647**	43 616	0,1	**128 971**	145 588	(11,4)
Charges d'exploitation	**37 637**	37 299	0,9	**114 544**	121 077	(5,4)
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**6 010**	6 317	(4,9)	**14 427**	24 511	(41,1)
Marge d'exploitation	**13,8 %**	14,5 %		**11,2 %**	16,8 %	

Produits d'exploitation

Au troisième trimestre de l'exercice 2011, les produits d'exploitation sont demeurés essentiellement identiques, soit 43,6 millions $ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la valeur plus élevée de l'euro par rapport au dollar canadien au cours du troisième trimestre de l'exercice comparativement à l'exercice précédent, contrebalancés en partie par une diminution des produits d'exploitation exprimés en monnaie locale en raison de la baisse de la demande de services. Les produits d'exploitation des neuf premiers mois se sont élevés à 129 millions $, un recul de 16,6 millions $, ou 11,4 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution au cours des neuf premiers mois découle principalement des pertes des unités de service combinées à la valeur plus faible de l'euro par rapport au dollar canadien. Exprimés en monnaie locale, les produits d'exploitation de l'exploitation européenne se sont chiffrés à 31,6 millions € et à 94,3 millions €, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 mai 2011, soit des diminutions de 0,8 million €, ou 2,3 %, et de 4,6 millions €, ou 4,6 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du troisième trimestre de l'exercice 2011 sont demeurées essentiellement identiques, soit 37,6 millions $ comparativement à 37,3 millions $ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison de la valeur plus élevée de l'euro par rapport au dollar canadien au troisième trimestre de l'exercice 2011. Les charges d'exploitation des neuf premiers mois de l'exercice 2011 ont diminué de 6,5 millions $, ou 5,4 %, pour s'établir à 114,5 millions $, reflétant principalement les pertes des unités de service combinées à la valeur plus faible de l'euro par rapport au dollar canadien au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011. Ces diminutions des charges d'exploitation contrebalancent les augmentations associées aux initiatives de marketing supplémentaires et au lancement de nouvelles chaînes HD par Cabovisão. Les charges d'exploitation de l'exploitation européenne exprimées en monnaie locale pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois se sont établies à 27,3 millions €, essentiellement identiques à 27,7 millions € et à 83,8 millions €, soit une augmentation de 1,4 million €, ou 1,7 %, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Au troisième trimestre, le bénéfice d'exploitation avant amortissement s'est établi à 6 millions $, comparativement à 6,3 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours des neuf premiers mois, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a diminué de 10,1 millions $, ou 41,1 %, pour s'établir à 14,4 millions $. Ces diminutions tiennent principalement au fait que la baisse des produits d'exploitation a surpassé celle des charges d'exploitation. La marge d'exploitation de l'exploitation européenne a diminué pour s'établir à 13,8 % au troisième trimestre et à 11,2 % au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, comparativement à 14,5 % et à 16,8 %, respectivement, au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement exprimé en monnaie locale s'est chiffré à 4,4 millions € comparativement à 4,7 millions € au troisième trimestre de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 7,1 %, et de 10,5 millions €, comparativement à 16,5 millions € au cours des neuf premiers mois, ce qui représente une baisse de 36,2 %.

PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2011

Au troisième trimestre de l'exercice 2011, la Société a comptabilisé une réduction de valeur hors caisse de 225,9 millions $ relativement à son investissement dans Cabovisão, en raison d'une importante détérioration de la conjoncture économique au Portugal, le pays ayant finalement été contraint de solliciter l'aide financière du Fonds monétaire international et de la Banque centrale européenne. Dans le cadre de l'entente d'aide financière négociée, le gouvernement du Portugal s'est engagé à entreprendre des réformes financières qui devraient contribuer à accentuer la pression à la baisse sur les dépenses des consommateurs en raison des hausses des impôts. Le taux de croissance de nos services a diminué, avec des pertes nettes de clients et des réductions des services chez nos clients de l'exploitation européenne au troisième trimestre de l'exercice 2011. Afin de refléter l'incidence de cette conjoncture économique défavorable et de la réduction de valeur comptabilisée par la Société, la direction a révisé sa projection relative au bénéfice net pour l'exercice 2011 en prévoyant une perte nette d'environ 85 millions $, comparativement à un bénéfice net de 140 millions $, tel qu'il a été publié le 12 janvier 2011.

En outre, les ajouts nets de clients devraient désormais se chiffrer à environ 250 000 unités de service, ou une croissance de 7,9 % comparativement au 31 août 2010, de 275 000 unités de services, tel qu'il a été publié le 12 janvier 2011. La croissance des unités de service au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2011 découlera principalement de la hausse du nombre de clients du service de Télévision numérique et des initiatives promotionnelles de l'exploitation canadienne. La diminution des produits d'exploitation découlant de la révision des projections relatives à la croissance des unités de service devrait être contrebalancée par l'intérêt marqué et soutenu des clients pour les services de Télévision HD de l'exploitation canadienne et par une augmentation des charges d'exploitation attribuable au lancement de nouvelles chaînes HD et à l'augmentation des initiatives de marketing. Par conséquent, la direction n'a pas révisé ses autres projections financières pour l'exercice 2011.

PROJECTIONS FINANCIÈRES PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE 2012

Pour l'exercice 2012, Cogeco Câble prévoit obtenir des produits d'exploitation de 1 420 millions $, ce qui représente une croissance de 60 millions $, ou 4,4 %, par rapport aux projections révisées pour l'exercice 2011 publiées le 12 janvier 2011. Les projections préliminaires tiennent compte du contexte économique mondial actuel, lequel est incertain. Au Canada, alors que la reprise semble durer, des réformes récentes sur le marché des prêts hypothécaires ainsi que des resserrements supplémentaires de la Banque du Canada freineront néanmoins le marché de l'immobilier et devraient coïncider avec la contraction des dépenses des consommateurs. Lors de périodes de récession précédentes, la demande de services de télécommunications par câble s'est généralement avérée solide. Toutefois, il n'y a aucune assurance que la demande demeurerait solide dans une conjoncture économique difficile prolongée. Au Portugal, au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011, la conjoncture économique défavorable a continué de se détériorer, le pays ayant finalement été contraint de solliciter l'aide financière du Fonds monétaire international et de la Banque centrale européenne. Dans le cadre de l'entente d'aide financière négociée, le gouvernement du Portugal s'est engagé à entreprendre des réformes financières qui comprendront des hausses des taxes sur les ventes et des impôts sur le revenu ainsi que des réductions des dépenses publiques relatives aux programmes sociaux. Ces mesures devraient contribuer à accentuer la pression à la baisse sur la capacité des dépenses des consommateurs et le taux de croissance pour nos services a diminué et devrait continuer de ralentir dans cet environnement. Ces projections préliminaires tiennent également compte de l'environnement concurrentiel au Portugal et, au Canada, du déploiement de nouvelles technologies telles que Fibre to the Home (« FTTH »), Fibre to the Node (« FTTN ») et Internet Protocol Television (« IPTV ») par les fournisseurs de services de télécommunications titulaires.

Les produits d'exploitation de l'exploitation canadienne devraient augmenter en raison de la croissance des unités de service, laquelle découle d'initiatives de marketing ciblées visant à améliorer le taux de pénétration du marché pour les services de Télévision numérique, IHV et de Téléphonie. Par ailleurs, le service de Télévision numérique devrait continuer de profiter du fort intérêt soutenu à l'égard de l'offre croissante de services HD de la Société. Les produits d'exploitation de l'exploitation canadienne bénéficieront également de l'incidence de la hausse des taux entrée en vigueur en avril 2011 en Ontario et au Québec, chiffrée en moyenne à 2 $ par client du service de Câble de base. La stratégie de Cogeco Câble comprend des stratégies de marketing efficaces, des offres de produits concurrentielles et un service à la clientèle de qualité supérieure qui, lorsqu'ils sont combinés, permettent d'accroître et de fidéliser la clientèle du service de Câble de base de l'exploitation canadienne. Alors que la pénétration des services IHV, de Téléphonie et de Télévision numérique s'améliorera, la nouvelle demande pour ces produits devrait ralentir, montrant les premiers signes de maturité.

Le nombre de clients de l'exploitation européenne, qui a commencé à diminuer au cours du deuxième semestre de 2011, devrait continuer de baisser. Des pertes nettes de clients sont attendues pour le service de Câble de base et la Télévision numérique, en partie contrebalancées par des ajouts nets de clients pour les services d'IHV et de Téléphonie. La direction devrait maintenir ses stratégies de fidélisation et ses initiatives de marketing mises en œuvre au cours des dernières années, mais les difficultés économiques auxquelles est confronté le marché européen en général et l'environnement concurrentiel qui a accablé l'industrie des télécommunications au Portugal au cours des dernières années continuent d'avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l'exploitation européenne. En raison de la conjoncture économique au Portugal, les produits d'exploitation exprimés en monnaie locale devraient diminuer au cours de l'exercice 2012. Pour l'exercice 2012, l'euro devrait se convertir à un taux approximatif de 1,35 $ l'euro, essentiellement stable comparativement aux projections révisées pour l'exercice 2011 publiées le 12 janvier 2011.

Compte tenu de l'augmentation des charges d'exploitation liée à la desserte d'unités de service additionnelles, de la hausse de l'inflation et des coûts liés à la main-d'œuvre, ainsi que de la poursuite des initiatives de marketing et des stratégies de fidélisation lancées au Portugal au cours des dernières années, les charges d'exploitation consolidées devraient croître d'environ 25 millions $, ou 3,1 %, pour l'exercice 2012 par rapport aux projections révisées pour l'exercice 2011.

Pour l'exercice 2012, la Société prévoit que le bénéfice d'exploitation avant amortissement se chiffrera à 580 millions $, ce qui représente une augmentation de 35 millions $, ou 6,4 %, par rapport aux projections révisées pour l'exercice 2011 publiées le 12 janvier 2011. La marge d'exploitation devrait atteindre environ 40,8 % pour l'exercice 2012, comparativement aux projections révisées de 40,1 % pour l'exercice 2011, reflétant une croissance des produits d'exploitation qui devrait surpasser la hausse des charges d'exploitation.

Cogeco Câble prévoit que l'amortissement des immobilisations et des charges reportées connaîtra une diminution de 45 millions $ pour l'exercice 2012, principalement en raison de la réduction de valeur de l'exploitation européenne au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011, en partie contrebalancée par des acquisitions d'immobilisations et des charges reportées liées aux ajouts d'unités de service et à d'autres initiatives au cours de l'exercice 2012 dans l'exploitation canadienne et par des initiatives de 2011 sur un exercice complet. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation devraient financer les acquisitions d'immobilisations et l'augmentation des charges reportées, chiffrées à 350 millions $, ce qui correspond à une augmentation de 10 millions $ comparativement aux projections révisées pour l'exercice 2011. Les acquisitions d'immobilisations prévues pour l'exercice 2012 sont principalement liées à l'achat d'équipements à l'abonné nécessaires pour soutenir la croissance des unités de service, aux dépenses au titre de l'infrastructure graduelle visant l'amélioration de produits et au déploiement de nouvelles technologies et à l'extension des réseaux afin d'élargir les territoires existants, et aux dépenses effectuées à l'égard des immobilisations de soutien en vue d'améliorer les systèmes d'information d'entreprise et de combler les exigences relatives aux installations.

Pour l'exercice 2012, les flux de trésorerie nets devraient s'établir à 95 millions $, en hausse de 25 millions $, ou 35,7 % par rapport aux projections des flux de trésorerie nets de 70 millions $ pour l'exercice 2011 découlant de l'augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement. Les flux de trésorerie nets devraient servir principalement à réduire l'endettement et, par le fait même, à améliorer les ratios d'endettement de la Société. Les charges financières diminueront à 60 millions $, comparativement aux projections révisées de 72 millions $ au cours de l'exercice 2011, puisque la diminution prévue de l'endettement et le versement d'une prime de réparation non récurrente au moment du remboursement anticipé des billets garantis de premier rang série B, pour l'exercice 2011 seront contrebalancés en partie par une légère augmentation du coût de la dette de la Société reflétant les conditions actuelles du marché. Par conséquent, le bénéfice net devrait se chiffrer à environ 225 millions $, comparativement à une perte nette de 85 millions $ par rapport aux projections révisées pour l'exercice 2011. Le bénéfice net prévu pour l'exercice 2012 représente une augmentation de 85 millions $ comparativement aux projections révisées pour l'exercice 2011 lorsque l'incidence de la réduction de valeur hors caisse de 225,9 millions $ dans l'exploitation européenne est exclue.

Les projections financières pour l'exercice 2012 ne tiennent pas compte de l'acquisition de Quiettouch, qui est assujettie aux ajustements et aux conditions de clôture habituels.

Données consolidées

(en millions de dollars, sauf les données relatives aux ajouts nets de clients et à la marge d'exploitation)	Projections préliminaires Exercice 2012 $	Projections révisées 12 janvier 2011 $
Projections financières		
Produits d'exploitation	1 420	1 360
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	580	545
Marge d'exploitation	40,8 %	40,1 %
Amortissement	220	265
Charges financières	60	72
Impôts sur les bénéfices exigibles	75	63
Bénéfice net (perte nette)[(1)]	225	(85)
Acquisition d'immobilisations et augmentation des charges reportées	350	340
Flux de trésorerie nets	95	70
Projections relatives aux ajouts nets de clients		
Unités de service[(1)]	225 000	250 000

(1) Les projections relatives aux ajouts nets de clients et à la perte nette pour l'exercice 2011 ont été révisées le 6 juillet 2011.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats et un contrôle interne à l'égard de l'information financière, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco Câble est fondé sur les critères publiés dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* et est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Après avoir évalué la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 mai 2011, le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que ceux-ci étaient adéquats. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au cours du trimestre terminé le 31 mai 2011.

Par contre, au premier trimestre de l'exercice 2011, la Société a procédé au lancement d'une nouvelle suite financière sur une plate-forme intégrée Oracle. Ce projet était nécessaire afin d'être conforme à l'adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et de demeurer à jour avec la plate-forme utilisée par la Société. À la suite de la mise en œuvre de cette nouvelle suite financière, les contrôles internes à l'égard de l'information financière ont été mis à niveau afin que les contrôles et procédures de communication de l'information adéquats soient en place.

INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Il n'y a eu aucun changement important dans les incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée la Société depuis le 31 août 2010. Une description détaillée des incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée Cogeco Câble figure dans le rapport annuel de 2010.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Il n'y a eu aucun changement important dans les conventions et dans les estimations comptables de Cogeco Câble de même que dans les prises de position comptables futures depuis le 31 août 2010, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description des conventions et des estimations comptables de la Société figure dans le rapport annuel de 2010.

Prises de position comptables futures

Adoption des normes comptables internationales

En mars 2006, le Conseil des normes comptables (« CNC ») de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a rendu public son nouveau plan stratégique qui proposait l'abandon des PCGR du Canada et la convergence totale avec les IFRS pour les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. Ce plan a été entériné par des exposés-sondages subséquents émis en avril 2008, mars 2009 et octobre 2009. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Par conséquent, les états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre se terminant le 30 novembre 2011 et les états financiers consolidés annuels pour l'exercice se terminant le 31 août 2012 seront les premiers qui seront présentés conformément aux IFRS.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de divulgation. La Société a formé une équipe responsable du projet qui comprend des représentants de divers secteurs de l'entreprise en vue de planifier et de mener à bien la transition aux IFRS. Cette équipe présente périodiquement des rapports au comité de vérification, qui surveille le projet de mise en application des IFRS au nom du conseil d'administration. La Société reçoit l'aide de conseillers externes, au besoin.

Le projet de mise en application comprend trois phases principales qui, dans certains cas, pourraient se dérouler parallèlement à mesure que les IFRS seront appliquées à certains secteurs d'activité :

Phase	Domaine d'impact	Principales activités	État d'avancement
Évaluation de l'étendue et du diagnostic	Général	Réaliser une évaluation de haut niveau visant à cerner les principaux domaines qui pourraient subir l'incidence de la transition vers les IFRS.	Complété
		Déterminer le niveau de priorité des incidences des IFRS en vue d'évaluer le calendrier et la complexité des activités de transition nécessaires pour les phases suivantes.	
Analyse de l'incidence, évaluation et conception	Chaque domaine cerné dans la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic	Déterminer les modifications devant être apportées aux conventions comptables actuelles.	Complété
		Analyser les choix de conventions permis en vertu des IFRS.	
		Présenter une analyse et des recommandations au comité de vérification à l'égard des choix de conventions comptables.	
	Général	Cerner les incidences de la transition sur les systèmes d'information et les processus d'affaires.	Complété
		Préparer une ébauche d'états financiers consolidés conformes aux IFRS.	
		Cerner les incidences de la transition sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière et sur d'autres processus d'affaires.	
Mise en œuvre et examen	Chaque domaine cerné dans la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic	Tester les systèmes d'information et les processus d'affaires et y apporter les changements nécessaires.	Complété
		Obtenir l'approbation officielle des modifications requises concernant les conventions comptables et des choix retenus.	En cours – sera complété durant l'exercice 2011
		Informer les parties intéressées à l'externe des incidences de la transition sur les conventions comptables et les processus d'affaires.	Sera complété durant l'exercice 2011
	Général	Recueillir l'information financière nécessaire à la préparation du bilan d'ouverture et d'états financiers comparatifs conformes aux IFRS.	En cours – sera complété durant l'exercice 2011
		Mettre à jour et tester les processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière et les autres processus d'affaires.	
		Recueillir l'information financière nécessaire à la préparation d'états financiers conformes aux IFRS.	En cours – sera complété durant l'exercice 2012
		Fournir la formation au personnel et aux utilisateurs à l'échelle de l'entreprise.	
		Préparer des états financiers conformes aux IFRS.	
		Obtenir l'approbation par le comité de vérification des états financiers consolidés préparés selon les IFRS.	
		Analyser les IFRS et mettre en œuvre les changements concernant les normes sur une base continue selon qu'ils s'appliquent ou non à la Société.	Sera complété durant la période de transition et après la conversion

La Société a parachevé toutes les activités comprises dans les phases évaluation de l'étendue et du diagnostic et analyse de l'incidence, évaluation et conception. La Société a également terminé sa mise en œuvre d'une nouvelle suite financière sur une plate-forme intégrée Oracle afin d'être conforme à l'adoption des IFRS. Cette suite financière facilitera la réalisation du projet de transition de la Société et la conversion des résultats d'exploitation de l'exercice 2011 devant être présentés à titre de données comparatives par rapport aux états financiers de 2012 conformes aux IFRS. L'incidence sur la technologie de l'information, les systèmes de données et les contrôles internes a également été évaluée. Aucune modification importante ne sera nécessaire lors de la conversion.

Le projet de transition des PCGR du Canada aux IFRS progresse conformément au plan établi et la Société prévoit respecter l'échéance prévue pour la migration.

Au moment de la conversion aux IFRS, une entité doit appliquer rétrospectivement et sans réserve les directives contenues dans ces normes sauf s'il existe une exemption particulière qui modifie cette exigence. IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière,* s'applique seulement pour les nouveaux adoptants des IFRS et contient plusieurs exceptions obligatoires et exemptions facultatives devant être appliquées aux premiers états financiers conformes aux IFRS de ces entités. La direction a terminé son analyse de l'incidence de la plupart des exemptions facultatives transitoires importantes, et les choix de Cogeco Câble à l'égard de ces exemptions devant être appliqués à la date de transition aux IFRS sont les suivants :

Norme internationale	Sommaire de l'exemption facultative prévue par IFRS 1	Application et incidence pour la Société
IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises*	Un nouvel adoptant peut décider de ne pas appliquer rétrospectivement IFRS 3 aux regroupements d'entreprises passés.	La Société a décidé de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises conclus avant le 1er septembre 2010.
IFRS 2 – *Paiement fondé sur des actions*	Un nouvel adoptant peut décider d'appliquer IFRS 2 seulement aux instruments de capitaux propres octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits sont acquis après la date de transition aux IFRS.	La Société a décidé d'appliquer les exigences d'IFRS 2 seulement aux instruments de capitaux propres octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits sont acquis après la date de transition aux IFRS.
IAS 16 – *Immobilisations corporelles*	Un nouvel adoptant peut décider d'évaluer une immobilisation corporelle à sa juste valeur à la date de transition aux IFRS et d'utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.	La Société a décidé de ne pas utiliser la juste valeur de ses immobilisations corporelles en tant que coût présumé à la date de transition aux IFRS.
IAS 19 – *Avantages du personnel*	Un nouvel adoptant peut décider de comptabiliser tous les gains et pertes actuariels cumulés à la date de transition aux IFRS.	La Société a décidé de comptabiliser tous les gains et pertes actuariels à la date de transition aux IFRS.
IAS 23 – *Coûts d'emprunt*	Un nouvel adoptant peut décider d'appliquer IAS 23 seulement aux coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés pour lesquels la date de commencement pour l'incorporation dans le coût de l'actif est postérieure ou égale à la date de transition aux IFRS.	La Société a décidé d'appliquer les exigences d'IAS 23 seulement aux coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés pour lesquels la date de commencement pour l'incorporation dans le coût de l'actif est postérieure ou égale à la date de transition aux IFRS.

La Société complète actuellement l'évaluation des différences entre les IFRS et les PCGR du Canada. Les différences les plus importantes dans les méthodes comptables adoptées à compter de la date de transition aux IFRS en ce qui concerne la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la communication de l'information financière, ainsi que les incidences connexes prévues relativement aux états financiers, devraient toucher les domaines comptables clés suivants :

Norme internationale	Sommaire des différences entre les IFRS et les PCGR du Canada	Application et incidence pour la Société
IAS 16 – *Immobilisations corporelles*	Les IFRS exigent que chaque composante importante d'un actif soit amortie séparément.	La Société appliquera rétroactivement IAS 16 à tous les éléments des immobilisations corporelles. L'incidence de l'application rétroactive sur le bilan d'ouverture de la Société selon les IFRS à la date de transition réduira les immobilisations corporelles et le solde d'ouverture des bénéfices non répartis d'un montant d'environ 6 millions $ avant l'incidence des impôts sur les résultats connexes. La charge d'amortissement devrait également être différente en vertu des IFRS.
IAS 19 – *Avantages du personnel*	IAS 19 impose à l'entité une comptabilisation accélérée des charges relatives au coût des services passés par rapport aux PCGR du Canada. En outre, IAS 19 permet à l'entité de choisir la méthode comptable pour la comptabilisation des gains et des pertes actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées. L'un de ces choix permet la comptabilisation immédiate des gains et des pertes actuariels à titre de composante des autres éléments du résultat étendu, ce qui n'était pas autorisé en vertu des PCGR du Canada.	La Société a décidé de comptabiliser immédiatement les gains et les pertes actuariels à titre de composante des autres éléments du résultat étendu. L'incidence de ce choix de méthode comptable dépendra des variations futures des taux d'intérêt du marché et des rendements réels des actifs du régime. En outre, à la date de transition, le choix facultatif selon IFRS 1 décrit précédemment donnera lieu à une diminution du solde d'ouverture des bénéfices non répartis et à une augmentation des passifs relatifs aux avantages sociaux futurs d'environ 4 millions $ avant l'incidence des impôts sur les résultats connexes.
IFRS 2 – *Paiement fondé sur des actions*	IFRS 2 exige la méthode de l'acquisition graduelle des droits pour la comptabilisation des rémunérations à base d'actions alors que les PCGR du Canada autorisaient la méthode linéaire. IFRS 2 exige également qu'une entité évalue les paiements à base d'actions réglés en trésorerie à la juste valeur selon un modèle d'évaluation des options.	L'obligation d'utiliser la méthode de l'acquisition graduelle des droits pour la comptabilisation des rémunérations à base d'actions donnera lieu à une comptabilisation accélérée des charges pour la Société. À la date de transition aux IFRS, et reflétant l'exemption selon IFRS 1 décrite précédemment, cette différence de méthodes comptables donnera lieu à une diminution du solde d'ouverture des bénéfices non répartis et à une augmentation du surplus d'apport (réserve au titre de la rémunération du personnel réglée en instruments de capitaux propres dans les états financiers de la Société conformes aux IFRS) d'un montant d'environ 1 million $. Par suite de cet ajustement, les charges d'exploitation relatives aux avantages sociaux devraient être légèrement inférieures dans les premiers états financiers de la Société conformes aux IFRS.

Norme internationale	Sommaire des différences entre les IFRS et les PCGR du Canada	Application et incidence sur la Société
IAS 36 – *Dépréciation d'actifs*	Pour les besoins des tests de dépréciation, les IFRS exigent que les actifs soient regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »). Les IFRS exigent ensuite une approche en une étape selon laquelle la valeur comptable de l'UGT est comparée à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Les PCGR du Canada exigeaient le regroupement au niveau le plus bas de la mesure indépendante des flux de trésorerie et utilisaient une approche en deux étapes pour les tests de dépréciation selon laquelle les valeurs comptables étaient d'abord comparées à la valeur non actualisée des flux de trésorerie futurs afin de déterminer l'existence d'une perte de valeur, et ensuite comparées à la juste valeur pour déterminer le montant de la perte de valeur. Les IFRS exigent également la reprise d'une perte de valeur antérieure sur les actifs autres que l'écart d'acquisition dans le cas où un changement de situation indique que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué. Les PCGR du Canada n'autorisent pas la reprise de pertes de valeur antérieures.	La Société a identifié ses UGT et les a testées pour dépréciation à la date du bilan d'ouverture en IFRS. Aucune perte de valeur n'a été décelée.
IAS 38 – *Immobilisations incorporelles*	Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ne sont pas amortis en vertu des IFRS ni des PCGR du Canada. Cependant, les IFRS exigent une pleine application rétrospective, y compris la reprise de l'amortissement qui n'était pas repris en vertu des dispositions transitoires des PCGR du Canada.	Lors de la transition aux IFRS, la Société reprendra la totalité de l'amortissement constaté relativement aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Cette reprise aura pour effet une augmentation d'environ 51 millions $, avant l'incidence des impôts sur les résultats connexes, du solde d'ouverture des bénéfices non répartis et des immobilisations incorporelles figurant au bilan d'ouverture en IFRS.
IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises*	Les coûts liés à l'acquisition, que la Société capitalisent en vertu des PCGR du Canada, sont passés en charges en vertu des IFRS.	Conformément au choix lié à IFRS 1 dont il a déjà été question, la Société appliquera les exigences d'IFRS 3 de façon prospective à compter de la date de transition. Dans le cadre de l'application d'IFRS 3, la Société devra passer en charges les coûts capitalisés liés à l'acquisition lors d'acquisitions conclues après la date de transition aux IFRS. De plus, en vertu du choix lié à IFRS 1, la Société devra reprendre l'ajustement rétroactif des immobilisations incorporelles acquises lors des regroupements d'entreprises antérieurs lié à la comptabilisation des impôts reportés lors de l'application de la norme 3465, *Impôts sur les bénéfices*, du manuel de l'ICCA. L'incidence réduira les immobilisations incorporelles d'un montant d'environ 73 millions $, les passifs d'impôts reportés d'un montant d'environ 62 millions $ et les bénéfices non répartis d'un montant d'environ 11 millions $, avant l'incidence des impôts sur les résultats connexes, à la date de transition.
IAS 39 – *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*	Les critères et les méthodes utilisés pour évaluer l'efficacité de la couverture en vertu des PCGR du Canada peuvent différer de ceux employés en vertu des IFRS.	Lors de la transition aux IFRS, la Société continuera d'appliquer la comptabilité de couverture en vertu des IFRS à tous les accords de couverture inscrits par la Société en vertu des PCGR du Canada. L'information relative aux relations de couverture et les tests d'efficacité de la couverture ont été mis à jour afin d'être conformes aux exigences d'IAS 39.
IAS 23 – *Coûts d'emprunt*	Les IFRS exigent que les coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés acquis ou construits par l'entité soient capitalisés. Les PCGR du Canada permettaient de faire un choix de convention, c'est-à-dire de capitaliser ces coûts ou de les passer en charges. La Société avait choisi de les passer en charges.	Compte tenu du choix effectué par la Société en vertu d'IFRS 1, cette différence n'aura aucune incidence sur le bilan d'ouverture de la Société en IFRS. Les coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés acquis ou construits seront capitalisés après la date de transition aux IFRS.
IAS 12 – *Impôts sur le résultat*	Les critères de comptabilisation et d'évaluation des actifs et des passifs d'impôts reportés peuvent différer. Les IFRS exigent également que les écarts temporaires relatifs aux actifs et aux passifs à court terme soient présentés à titre de passifs et d'actifs à long terme, alors que ceux-ci étaient considérés comme étant à court terme en vertu des PCGR du Canada.	Les différences liées à la comptabilisation et à l'évaluation des impôts sur les résultats auront une incidence importante sur le bilan d'ouverture de la Société en IFRS. La Société évalue actuellement l'incidence de ces différences. L'incidence des autres différences liées au passage aux IFRS sur les impôts sur les résultats fait également l'objet d'une évaluation.
IAS 37 – *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*	Le seuil de comptabilisation d'une provision en vertu des IFRS est différent du seuil fixé en vertu des PCGR du Canada. Il existe également des différences de présentation entre les deux séries de normes comptables.	La Société évalue actuellement l'incidence de ces différences.
IAS 1 – *Présentation des états financiers*	La présentation de renseignements supplémentaires est exigée en vertu des IFRS. Il existe également certaines différences sur le plan de la présentation entre les IFRS et les PCGR du Canada. Les plus importantes touchent les choix relatifs à la présentation de l'état des résultats, de l'état du résultat étendu et de l'état des flux de trésorerie.	La Société a décidé de présenter les éléments liés aux produits et aux charges dans son état consolidé des résultats en fonction de la nature de l'élément. L'état consolidé du résultat étendu sera présenté distinctement de l'état consolidé des résultats.

Accords de prestations multiples générateurs de produits

En décembre 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») du CNC a publié un nouvel abrégé à l'égard des accords de prestations multiples générateurs de produits, soit le CPN-175, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*, qui modifie le CPN-142,

Accords de prestations multiples générateurs de produits. Le CPN-175 exige qu'un fournisseur répartisse la contrepartie prévue à l'accord, à la conclusion de cet accord, entre toutes les prestations, selon la méthode du prix de vente relatif, éliminant ainsi l'utilisation de la méthode de la valeur résiduelle. Le CPN-175 modifie également le niveau de la preuve du prix de vente d'une prestation distincte nécessaire pour séparer les prestations lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une preuve plus objective du prix de vente. Le CPN-175 devrait être appliqué de façon prospective aux accords de prestations multiples générateurs de produits conclus ou modifiés de façon importante au cours du premier exercice ouvert à compter du 1er janvier 2011. L'adoption anticipée est autorisée. La Société a décidé de ne pas adopter cet abrégé par anticipation, et puisque l'adoption des normes comptables internationales entrera en vigueur à la même date, cet abrégé ne s'appliquera pas pour la Société.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Cette section décrit les mesures financières non définies par les PCGR qu'utilise Cogeco Câble tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les PCGR et des mesures financières les plus comparables définies par les PCGR. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR du Canada et elles peuvent donc ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie provenant de l'exploitation », les « flux de trésorerie nets », le « bénéfice d'exploitation avant amortissement », la « marge d'exploitation », le « bénéfice net ajusté » et le « bénéfice par action ajusté ».

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation et flux de trésorerie nets

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, excluant l'incidence de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation. Cette mesure permet à la Société d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont ensuite utilisés dans le calcul des « flux de trésorerie nets », une autre mesure non définie par les PCGR. La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de celle-ci à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada correspond aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Le calcul des flux de trésorerie provenant de l'exploitation est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**148 147**	112 451	**295 813**	222 870
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	**(16 401)**	6 792	**(8 815)**	144 920
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**131 746**	119 243	**286 998**	367 790

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**131 746**	119 243	**286 998**	367 790
Acquisition d'immobilisations	**(67 781)**	(66 749)	**(199 142)**	(203 689)
Augmentation des charges reportées	**(2 781)**	(2 534)	**(8 535)**	(8 053)
Actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition– se reporter à la note 12 c)	**–**	–	**–**	(141)
Flux de trésorerie nets	**61 184**	49 960	**79 321**	155 907

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent le bénéfice d'exploitation avant amortissement afin d'évaluer la capacité de la Société à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement correspond essentiellement aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. La marge d'exploitation est une mesure de la proportion des produits d'exploitation de la Société qui est disponible avant impôts sur les bénéfices pour payer les charges fixes, telles que les intérêts sur la dette. La marge d'exploitation se calcule au moyen de la division du bénéfice d'exploitation avant amortissement par les produits d'exploitation.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada est le bénéfice d'exploitation. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement et la marge d'exploitation se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	**$**	$
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)
Bénéfice d'exploitation	**78 444**	62 929	**214 175**	176 744
Amortissement	**65 641**	63 771	**193 710**	195 175
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**144 085**	126 700	**407 885**	371 919
Produits d'exploitation	**342 910**	319 291	**1 010 998**	957 053
Marge d'exploitation	**42,0%**	39,7%	**40,3%**	38,9%

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action ajusté

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté pour évaluer ce qu'auraient été le bénéfice net et le bénéfice par action tirés des activités poursuivies sans l'incidence de certains ajustements, déduction faite des impôts sur les bénéfices, qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société. L'exclusion de ces ajustements n'indique pas qu'ils sont non récurrents.

Les mesures financières les plus comparables selon les PCGR du Canada sont le bénéfice net et le bénéfice par action. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)	**$**	$	**$**	$
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)
Bénéfice net (perte nette)	**(182 019)**	31 185	**(117 231)**	117 640
Ajustements :				
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations, déduction faite des impôts sur les bénéfices	**225 873**	–	**225 873**	–
Réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario	**–**	–	**–**	(29 782)
Bénéfice net ajusté	**43 854**	31 185	**108 642**	87 858
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**48 641 624**	48 509 886	**48 556 353**	48 522 312
Effet de dilution des options d'achat d'actions	**170 585**	164 884	**180 866**	134 525
Effet de dilution des actions subalternes à droit de votes détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**104 627**	59 004	**94 317**	40 817
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	**48 916 836**	48 733 774	**48 831 536**	48 697 654
Bénéfice par action ajusté				
De base	**0,90**	0,64	**2,24**	1,81
Dilué	**0,90**	0,64	**2,22**	1,80

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS SUPPLÉMENTAIRES

Trimestres terminés les[1]	31 mai		28 février		30 novembre		31 août	
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	**2011**	2010	**2011**	2010	**2010**	2009	2010	2009
	$	$	**$**	$	**$**	$	$	$
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)	(non audité)	(non audité)
Produits d'exploitation	**342 910**	319 291	**336 569**	320 397	**331 519**	317 365	324 323	307 807
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**144 085**	126 700	**134 372**	122 613	**129 428**	122 606	138 177	143 892
Marge d'exploitation	**42,0%**	39,7%	**39,9%**	38,3%	**39,0%**	38,6%	42,6%	46,7%
Bénéfice d'exploitation	**78 444**	62 929	**69 293**	56 774	**66 438**	57 041	74 481	75 624
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations	**225 873**	–	**–**	–	**–**	–	–	–
Impôts sur les bénéfices	**18 547**	15 060	**14 017**	11 952	**16 101**	(15 766)	17 772	22 005
Bénéfice net (perte nette)	**(182 019)**	31 185	**31 151**	29 789	**33 637**	56 666	39 663	44 698
Bénéfice net ajusté	**43 854**	31 185	**31 151**	29 789	**33 637**	26 884	39 663	26 123
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**148 147**	112 451	**92 663**	114 037	**55 003**	(3 618)	194 414	175 450
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**131 746**	119 243	**118 819**	118 318	**36 433**	130 229	127 024	108 631
Acquisition d'immobilisations et augmentation des charges reportées	**70 562**	69 283	**70 668**	74 379	**66 447**	68 221	107 799	93 872
Flux de trésorerie nets	**61 184**	49 960	**48 151**	43 939	**(30 014)**	62 008	19 225	14 759
Bénéfice (perte) par action[2]								
De base	**(3,74)**	0,64	**0,64**	0,61	**0,69**	1,17	0,82	0,92
Dilué(e)	**(3,74)**	0,64	**0,64**	0,61	**0,69**	1,16	0,81	0,92
Bénéfice par action ajusté[2]								
De base	**0,90**	0,64	**0,64**	0,61	**0,69**	0,55	0,82	0,54
Dilué	**0,90**	0,64	**0,64**	0,61	**0,69**	0,55	0,81	0,54

(1) L'addition des données trimestrielles pourrait ne pas correspondre au total annuel en raison de l'arrondissement.
(2) Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 6 juillet 2011. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle de 2010, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

VARIATIONS SAISONNIÈRES

Les résultats d'exploitation de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la croissance de la clientèle du service de Câble de base et du service IHV est généralement plus faible au second semestre de l'exercice, en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances, de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, et Aveiro, Covilhã, Evora, Guarda et Coimbra, au Portugal. De plus, la marge d'exploitation des troisième et quatrième trimestres est généralement plus élevée étant donné qu'il n'y a pas de versement d'honoraires de gestion à COGECO inc. En vertu d'une convention de gestion, Cogeco Câble verse des honoraires correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation, sous réserve d'un montant maximal. Étant donné que le montant maximal a été atteint au deuxième trimestre de l'exercice 2011, Cogeco Câble ne paiera pas d'honoraires de gestion au second semestre de l'exercice 2011. De même, puisque le montant maximal a été atteint au premier semestre de l'exercice 2010, Cogeco Câble n'a payé aucun honoraire de gestion au second semestre de l'exercice précédent.

/s/ Jan Peeters
Jan Peeters
Président du conseil

/s/ Louis Audet
Louis Audet
Président et chef de la direction

Cogeco Câble inc.
Montréal, Québec
7 juillet 2011

COGECO

COGECO CABLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Troisième trimestre terminé le 31 mai 2011

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS
(non audités)

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	Trois mois terminés les 31 mai **2011** **$**	2010 $	Neuf mois terminés les 31 mai **2011** **$**	2010 $
Produits d'exploitation				
Services	**341 019**	316 964	**1 001 803**	948 727
Équipements	**1 891**	2 327	**9 195**	8 326
	342 910	319 291	**1 010 998**	957 053
Charges d'exploitation	**198 825**	192 591	**593 941**	576 115
Honoraires de gestion – COGECO inc.	**–**	–	**9 172**	9 019
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**144 085**	126 700	**407 885**	371 919
Amortissement (note 3)	**65 641**	63 771	**193 710**	195 175
Bénéfice d'exploitation	**78 444**	62 929	**214 175**	176 744
Charges financières (note 4)	**16 043**	16 684	**56 868**	47 858
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations (note 5)	**225 873**	–	**225 873**	–
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	**(163 472)**	46 245	**(68 566)**	128 886
Impôts sur les bénéfices (note 6)	**18 547**	15 060	**48 665**	11 246
Bénéfice net (perte nette)	**(182 019)**	31 185	**(117 231)**	117 640
Bénéfice (perte) par action (note 7)				
De base et dilué(e)	**(3,74)**	0,64	**(2,41)**	2,42

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU
(non audités)

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 31 mai **2011** **$**	2010 $	Neuf mois terminés les 31 mai **2011** **$**	2010 $
Bénéfice net (perte nette)	**(182 019)**	31 185	**(117 231)**	117 640
Autres éléments du résultat étendu				
Gains (pertes) non réalisés(es) sur les instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie, déduction faite de la charge d'impôts de 183 000 $ et de l'économie d'impôts de 3 117 000 $ (charge d'impôts de 622 000 $ et économie d'impôts de 1 852 000 $ en 2010)	**483**	4 140	**(16 250)**	(784)
Reclassement au charges financières des pertes non réalisées sur les instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie, déduction faite de l'économie d'impôts de 72 000 $ et de 2 400 000 $ (230 000 $ et 1 316 000 $ en 2010)	**460**	1 480	**16 201**	8 469
Gains (pertes) non réalisés(es) sur la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes	**8 952**	(25 349)	**7 199**	(48 939)
Gains (pertes) non réalisés(es) sur la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes	**(3 731)**	16 958	**(3 330)**	35 531
	6 164	(2 771)	**3 820**	(5 723)
Résultat étendu	**(175 855)**	28 414	**(113 411)**	111 917

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DU DÉFICIT)
(non audités)

(en milliers de dollars)	Neuf mois terminés les 31 mai **2011** **$**	2010 $
Solde au début, tel que présenté	**123 025**	17 172
Modifications de conventions comptables	**–**	(24 279)
Solde au début retraité	**123 025**	(7 107)
Bénéfice net (perte nette)	**(117 231)**	117 640
Excédant de la valeur attribuée aux unités d'actions incitatives à l'émission sur le prix payé pour l'acquisition des actions subalternes à droit de vote	**11**	–
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**(8 001)**	(6 591)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**(16 760)**	(13 789)
Solde à la fin	**(18 956)**	90 153

COGECO CÂBLE INC.
BILANS CONSOLIDÉS
(non audités)

(en milliers de dollars)	**31 mai 2011** **$**	31 août 2010 $
Actif		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 12 b))	**96 091**	35 842
Débiteurs (note 14)	**71 691**	67 064
Impôts sur les bénéfices à recevoir	**38 530**	44 800
Charges payées d'avance et autres	**14 909**	13 669
Actifs d'impôts futurs	**4 523**	6 133
	225 744	167 508
Immobilisations	**1 151 049**	1 325 077
Charges reportées	**26 230**	26 974
Actifs incorporels (note 8)	**1 014 077**	1 017 658
Écart d'acquisition (note 8)	**116 243**	144 695
Instruments financiers dérivés	**–**	5 085
Actifs d'impôts futurs	**10 400**	15 822
	2 543 743	2 702 819
Passif et avoir des actionnaires		
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	**175 348**	235 087
Impôts sur les bénéfices à payer	**67 269**	558
Produits reportés et perçus d'avance	**47 161**	45 602
Instrument financier dérivé	**132**	1 189
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 9)	**2 322**	2 296
Passifs d'impôts futurs	**60 356**	78 267
	352 588	362 999
Dette à long terme (note 9)	**932 442**	952 687
Instruments financiers dérivés	**15 339**	–
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	**13 250**	12 234
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	**4 367**	3 624
Passifs d'impôts futurs	**223 501**	234 974
	1 541 487	1 566 518
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 10)	**993 032**	988 830
Surplus d'apport	**6 001**	6 087
Bénéfices non répartis (déficit)	**(18 956)**	123 025
Autres éléments du résultat étendu cumulé (note 11)	**22 179**	18 359
	1 002 256	1 136 301
	2 543 743	2 702 819

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audités)

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	**(182 019)**	31 185	**(117 231)**	117 640
Ajustements pour :				
Amortissement (note 3)	**65 641**	63 771	**193 710**	195 175
Amortissement des coûts de transaction reportés et des escomptes sur la dette à long terme	**658**	751	**2 254**	2 259
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations (note 5)	**225 873**	–	**225 873**	–
Impôts futurs	**20 815**	20 917	**(21 631)**	48 726
Rémunération à base d'actions (note 10)	**640**	355	**1 900**	1 255
Pertes sur disposition et radiations d'immobilisations	**231**	2 443	**1 635**	2 505
Autres	**(93)**	(179)	**488**	230
	131 746	119 243	**286 998**	367 790
Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 12 a))	**16 401**	(6 792)	**8 815**	(144 920)
	148 147	112 451	**295 813**	222 870
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations (note 12 c))	**(67 781)**	(66 749)	**(199 142)**	(203 689)
Augmentation des charges reportées	**(2 781)**	(2 534)	**(8 535)**	(8 053)
Autres	**216**	23	**216**	145
	(70 346)	(69 260)	**(207 461)**	(211 597)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation de l'endettement bancaire	**–**	1 070	**–**	44 743
Remboursement net du crédit à terme et du crédit à terme renouvelable	**–**	(33 156)	**(27 392)**	(54 735)
Émission de dette à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	**–**	–	**198 295**	–
Remboursement de la dette à long terme	**(652)**	(813)	**(177 165)**	(2 882)
Émission d'actions subalternes à droit de vote (note 10)	**561**	–	**4 740**	283
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (note 10)	**–**	(264)	**(2 258)**	(2 008)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**(2 667)**	(2 197)	**(8 001)**	(6 591)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**(5 601)**	(4 586)	**(16 760)**	(13 789)
	(8 359)	(39 946)	**(28 541)**	(34 979)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devise étrangère	**573**	(846)	**438**	(1 746)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**70 015**	2 399	**60 249**	(25 452)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**26 076**	11 607	**35 842**	39 458
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**96 091**	14 006	**96 091**	14 006

La note 12 présente des renseignements supplémentaires aux flux de trésorerie.

COGECO CÂBLE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mai 2011
(non auditées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non audités ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), présentent fidèlement la situation financière de Cogeco Câble inc. (« la Société ») au 31 mai 2011 et au 31 août 2010, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 31 mai 2011 et 2010.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes afférentes devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de Cogeco Câble inc. pour l'exercice terminé le 31 août 2010. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non audités sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels.

Prises de position comptables futures

Accords de prestations multiples générateurs de produits

En décembre 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») du Conseil des Normes Comptables du Canada a publié un nouvel abrégé à l'égard des accords de prestations multiples générateurs de produits, soit le CPN-175, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*, qui modifie le CPN-142, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*. Le CPN-175 exige qu'un fournisseur répartisse la contrepartie prévue à l'accord, à la conclusion de cet accord, entre toutes les prestations, selon la méthode du prix de vente relatif, éliminant ainsi l'utilisation de la méthode de la valeur résiduelle. Le CPN-175 modifie également le niveau de la preuve du prix de vente d'une prestation distincte nécessaire pour séparer les prestations lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une preuve plus objective du prix de vente. Le CPN-175 devrait être appliqué de façon prospective aux accords de prestations multiples générateurs de produits conclus ou modifiés de façon importante au cours du premier exercice ouvert à compter du 1er janvier 2011. L'adoption anticipée est autorisée. La Société a décidé de ne pas adopter cet abrégé par anticipation, et puisque l'adoption des normes comptables internationales entrera en vigueur à la même date, cet abrégé ne s'appliquera pas à la Société.

2. Information sectorielle

Les activités de la Société incluent les services de Télévision par câble, d'Internet à haute vitesse, de Téléphonie et autres services de télécommunications. La Société considère toutes ses activités de Télévision par câble, d'Internet à haute vitesse, de Téléphonie et autres services de télécommunications comme un seul secteur d'exploitation. La Société exerce ses activités au Canada et en Europe.

Les principaux renseignements financiers par secteur d'activité sont les suivants :

	Canada		Europe		Consolidé	
	2011	2010	**2011**	2010	**2011**	2010
Trois mois terminés les 31 mai	**$**	$	**$**	$	**$**	$
Produits d'exploitation	**299 263**	275 675	**43 647**	43 616	**342 910**	319 291
Charges d'exploitation	**161 188**	155 292	**37 637**	37 299	**198 825**	192 591
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**138 075**	120 383	**6 010**	6 317	**144 085**	126 700
Amortissement	**52 001**	47 446	**13 640**	16 325	**65 641**	63 771
Bénéfice (perte) d'exploitation	**86 074**	72 937	**(7 630)**	(10 008)	**78 444**	62 929
Charges financières (produits)	**16 050**	16 612	**(7)**	72	**16 043**	16 684
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations	**–**	–	**225 873**	–	**225 873**	–
Impôts sur les bénéfices	**18 470**	16 060	**77**	(1 000)	**18 547**	15 060
Bénéfice net (perte nette)	**51 554**	40 265	**(233 573)**	(9 080)	**(182 019)**	31 185
Actif total[1]	**2 489 999**	2 407 059	**53 744**	295 760	**2 543 743**	2 702 819
Immobilisations[1]	**1 124 879**	1 094 971	**26 170**	230 106	**1 151 049**	1 325 077
Actifs incorporels[1]	**1 014 077**	1 017 658	**–**	–	**1 014 077**	1 017 658
Écart d'acquisition[1]	**116 243**	116 243	**–**	28 452	**116 243**	144 695
Acquisition d'immobilisations	**59 847**	54 838	**7 934**	11 911	**67 781**	66 749

(1) Aux 31 mai 2011 et 31 août 2010.

2. Information sectorielle (suite)

	Canada		Europe		Consolidé	
	2011	2010	**2011**	2010	**2011**	2010
Neuf mois terminés les 31 mai	**$**	$	**$**	$	**$**	$
Produits d'exploitation	**882 027**	811 465	**128 971**	145 588	**1 010 998**	957 053
Charges d'exploitation	**479 397**	455 038	**114 544**	121 077	**593 941**	576 115
Honoraires de gestion – COGECO inc.	**9 172**	9 019	**–**	–	**9 172**	9 019
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**393 458**	347 408	**14 427**	24 511	**407 885**	371 919
Amortissement	**153 642**	139 663	**40 068**	55 512	**193 710**	195 175
Bénéfice (perte) d'exploitation	**239 816**	207 745	**(25 641)**	(31 001)	**214 175**	176 744
Charges financières (produits)	**56 953**	48 692	**(85)**	(834)	**56 868**	47 858
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations	**–**	–	**225 873**	–	**225 873**	–
Impôts sur les bénéfices	**49 139**	12 019	**(474)**	(773)	**48 665**	11 246
Bénéfice net (perte nette)	**133 724**	147 034	**(250 955)**	(29 394)	**(117 231)**	117 640
Actif total[1]	**2 489 999**	2 407 059	**53 744**	295 760	**2 543 743**	2 702 819
Immobilisations[1]	**1 124 879**	1 094 971	**26 170**	230 106	**1 151 049**	1 325 077
Actifs incorporels[1]	**1 014 077**	1 017 658	**–**	–	**1 014 077**	1 017 658
Écart d'acquisition[1]	**116 243**	116 243	**–**	28 452	**116 243**	144 695
Acquisition d'immobilisations[2]	**173 069**	162 689	**26 073**	41 141	**199 142**	203 830

(1) Aux 31 mai 2011 et 31 août 2010.
(2) Inclut les immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

3. Amortissement

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Immobilisations	**61 772**	59 878	**182 090**	183 406
Charges reportées	**2 675**	2 699	**8 039**	8 187
Actifs incorporels	**1 194**	1 194	**3 581**	3 582
	65 641	63 771	**193 710**	195 175

4. Charges financières

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Intérêts sur la dette à long terme	**14 631**	15 544	**54 893**	47 094
Pertes (gains) de change	**(113)**	409	**(1 578)**	(470)
Amortissement des coûts de transaction reportés	**399**	408	**1 240**	1 222
Autres	**1 126**	323	**2 313**	12
	16 043	16 684	**56 868**	47 858

5. Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition	**29 344**	–	**29 344**	–
Réduction de valeur des immobilisations	**196 529**	–	**196 529**	–
	225 873	–	**225 873**	–

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011, la conjoncture économique au Portugal a continué de se détériorer, et le pays a été contraint de solliciter l'aide financière du Fonds monétaire international et de la Banque centrale européenne. Dans le cadre de l'entente d'aide financière négociée, le gouvernement du Portugal s'est engagé à entreprendre des réformes financières qui comprendront des hausses des taxes de vente et des impôts sur le revenu ainsi que des réductions des dépenses publiques relatives aux programmes sociaux. Ces mesures contribueront à accentuer la pression à la baisse sur la capacité des dépenses des consommateurs. Dans un tel contexte, le taux de croissance de nos services a diminué entraînant des pertes nettes de clients et des réductions des services chez nos clients de l'exploitation européenne au troisième trimestre de l'exercice 2011. Conformément aux normes comptables en vigueur, la direction considère que cette situation, combinée aux pertes nettes de clients subies au troisième trimestre, lesquelles ont été considérablement plus importantes et soutenues que prévu, continuera d'avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l'exploitation européenne et témoignent d'une diminution de la valeur de l'investissement net de la Société dans la filiale portugaise. Par conséquent, la Société a procédé à un test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et sur tous les actifs à long terme au 31 mai 2011.

L'écart d'acquisition est testé pour dépréciation au moyen d'une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une deuxième étape est effectuée afin d'évaluer le montant de la réduction de valeur. La perte de valeur est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation sur sa juste valeur. La Société a complété son test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et a conclu à une réduction de valeur de l'écart d'acquisition au 31 mai 2011. Par conséquent, une réduction de valeur hors caisse de 29,3 millions $ a été enregistrée au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011. La juste valeur de l'unité d'exploitation a été déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs ont été basés sur les projections financières internes et, conséquemment, la direction a fait preuve d'un niveau important de jugement en vue de les estimer.

Les actifs à long terme à durée de vie définie, tels que les immobilisations, sont soumis au test de dépréciation au moyen de la comparaison de la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs aux flux de trésorerie non actualisés futurs prévus qui résulteront de l'utilisation de l'actif ou du groupe d'actifs. La perte de valeur est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La Société a complété son test de dépréciation sur les immobilisations de la filiale portugaise au 31 mai 2011, et elle a conclu que la valeur comptable de ces actifs excédait les flux de trésorerie non actualisés futurs prévus qui résulteront de l'utilisation de ces actifs. Par conséquent, une réduction de valeur hors caisse de 196,5 millions $ a été constatée au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011.

6. Impôts sur les bénéfices

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Exigibles	**(2 268)**	(5 857)	**70 296**	(37 480)
Futurs	**20 815**	20 917	**(21 631)**	48 726
	18 547	15 060	**48 665**	11 246

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la charge (l'économie) d'impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et la charge d'impôts sur les bénéfices consolidés :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	**(163 472)**	46 245	**(68 566)**	128 886
Taux d'imposition de base combiné	**28,91 %**	31,52 %	**28,91 %**	31,51 %
Charge (économie) d`impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné	**(47 259)**	14 576	**(19 822)**	40 616
Ajustement relatif aux pertes ou bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus ou moins élevés	**(1 697)**	(1 907)	**(4 105)**	(7 536)
Diminution des impôts futurs relatifs à la réduction des taux d'imposition futurs pratiquement en vigueur	**–**	–	**–**	(29 782)
Diminution de l'économie d'impôts sur les bénéfices provenant de la réduction de valeur non déductible de l'écart d'acquisition et des immobilisations	**59 856**	–	**59 856**	–
Utilisation des pertes fiscales antérieures à l'acquisition	**–**	–	**–**	4 432
Impôts sur les bénéfices provenant de dépenses non déductibles	**123**	280	**447**	583
Incidence de la différence des taux d'imposition étrangers	**7 725**	2 177	**12 358**	4 301
Autres	**(201)**	(66)	**(69)**	(1 368)
Charge d`impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	**18 547**	15 060	**48 665**	11 246

7. Bénéfice (perte) par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice (perte) par action de base et dilué(e):

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Bénéfice net (perte nette)	**(182 019)**	31 185	**(117 231)**	117 640
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**48 641 624**	48 509 886	**48 556 353**	48 522 312
Effet de dilution des options d'achat d'actions[1][2]	**–**	164 884	**–**	134 525
Effet de dilution des actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives[1]	**–**	59 004	**–**	40 817
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	**48 641 624**	48 733 774	**48 556 353**	48 697 654
Bénéfice (perte) par action				
De base et dilué(e)	**(3,74)**	0,64	**(2,41)**	2,42

(1) Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2011, le nombre moyen pondéré des actions subalternes à droit de vote qui étaient anti-dilutives totalisaient 275 212 et 275 183.
(2) Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2011, 69 309 options d'achat d'actions (103 101 et 104 183 en 2010) ont été exclues du calcul du bénéfice (perte) par action dilué(e) étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

8. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

	31 mai 2011	31 août 2010
	$	$
Relations clients	**24 525**	28 106
Droits de clients	**989 552**	989 552
	1 014 077	1 017 658
Écart d'acquisition	**116 243**	144 695
	1 130 320	1 162 353

a) Actifs incorporels

Au cours des neuf premiers mois, les actifs incorporels ont évolué comme suit:

	Relations clients	**Droits de clients**	**Total**
	$	**$**	**$**
Solde au 31 août 2010	**28 106**	**989 552**	**1 017 658**
Amortissement (note 3)	**(3 581)**	**–**	**(3 581)**
Solde au 31 mai 2011	**24 525**	**989 552**	**1 014 077**

b) Écart d'acquisition

Au cours des neuf premiers mois, l'écart d'acquisition a évolué comme suit:

	$
Solde au 31 août 2010	**144 695**
Réduction de valeur (note 5)	**(29 344)**
Écart de change	**892**
Solde au 31 mai 2011	**116 243**

9. Dette à long terme

	Échéance	Taux d'intérêt	**31 mai 2011**	31 août 2010
		%	**$**	$
Société mère				
Crédit à terme renouvelable				
Emprunt renouvelable – 70 000 000 € (90 000 000 € au 31 août 2010)	2014	3,25[1][2]	**97 573**	121 635
Billets garantis de premier rang				
Série A – 190 000 000 $ US	2015	7,00[3]	**182 944**	201 387
Série B	2018	7,60	**54 637**	54 609
Débentures garanties de premier rang série 1	2014	5,95	**297 857**	297 379
Débentures garanties de premier rang série 2[4]	2020	5,15	**198 367**	–
Billets garantis de premier rang série B	2011[5]	7,73	**–**	174 738
Débenture non garantie de premier rang	2018	5,94	**99 822**	99 806
Filiales				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2013	6,71 – 9,93	**3 564**	5 429
			934 764	954 983
Moins portion à court terme			**2 322**	2 296
			932 442	952 687

(1) Taux d'intérêt sur la dette au 31 mai 2011, incluant la marge applicable.

(2) Le 21 janvier 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif à une partie des emprunts libellés en euros impayés en vertu du crédit à terme renouvelable, et auparavant du crédit à terme, pour un montant nominal de 111,5 millions €, lequel a été réduit à 95,8 millions € le 28 juillet 2009 et à 69,6 millions € le 28 juillet 2010. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir ces emprunts a été fixé à 2,08 % jusqu'au règlement de la convention d'échange le 28 juin 2011. Outre le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange fixé à 2,08 %, la Société continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts conformément aux modalités de son crédit à terme renouvelable.

(3) Les conventions d'échange de devises ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel relatif à la facilité d'emprunt libellée en dollars américains à 7,24 % en dollars canadiens.

(4) Le 16 novembre 2010, la Société a procédé dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 200 millions $ de débentures garanties de premier rang série 2 (les « débentures ») pour un produit net de 198,3 millions $, déduction faite des escomptes et des coûts de transactions. Ces débentures viennent à échéance le 16 novembre 2020 et portent intérêt au taux annuel de 5,15 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang fixe et générale et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales.

(5) Le 22 décembre 2010, la Société a remboursé les billets garantis de premier rang série B au taux nominal de 7,73 % pour un montant total en capital de 175 millions $. Conséquemment, la contrepartie totale en espèces payée par la Société a totalisé 183,8 millions $, excluant les intérêts courus. L'excédent du prix de remboursement sur la valeur totale en capital a été comptabilisé comme charge financière au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2011.

10. Capital-actions

Autorisé:

Nombre illimité:

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables en tout temps au gré de la Société et du porteur au prix de 1 $ l'action, à dividende privilégié cumulatif en espèces au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

Émis

	31 mai 2011	31 août 2010
	$	$
15 691 100 actions à droits de vote multiples	**98 346**	98 346
33 073 656 actions subalternes à droit de vote (32 885 337 au 31 août 2010)	**898 327**	892 332
	996 673	990 678
101 428 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (57 409 au 31 août 2010)	**(3 641)**	(1 848)
	993 032	988 830

Au cours des neuf premiers mois, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit:

	Nombre d'actions	**Montant**
		$
Solde au 31 août 2010	**32 885 337**	**892 332**
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'options d'achat d'actions	**188 319**	**4 740**
Charge de rémunération comptabilisée précédemment au surplus d'apport pour les options exercées	**–**	**1 255**
Solde au 31 mai 2011	**33 073 656**	**898 327**

Au cours des neuf premiers mois, les actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie relativement au régime d'unités d'actions incitatives ont évolué comme suit:

	Nombre d'actions	**Montant**
		$
Solde au 31 août 2010	**57 409**	**1 848**
Actions subalternes à droit de vote acquises	**57 203**	**2 258**
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	**(13 184)**	**(465)**
Solde au 31 mai 2011	**101 428**	**3 641**

10. Capital-actions (suite)

Régimes d'intéressement au capital

La Société offre à certains dirigeants un régime d'options d'achat d'actions qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours des neufs premiers mois de 2011, la Société a octroyé 69 500 options d'achat d'actions (66 174 en 2010) comportant un prix d'exercice de 39,00 $ à 44,00 $ (31,82 $ à 38,86 $ en 2010) dont 35 800 options d'achat d'actions (33 266 en 2010) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. Les droits de ces options sont acquis par tranche égale sur une période de cinq ans débutant l'année suivant le jour de la date de l'octroi des options et sont exerçables sur une période de dix ans. Pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 31 mai 2011 la Société a rechargé un montant de 59 000 $ et 174 000 $ (63 000 $ et 240 000 $ en 2010) à COGECO inc. relativement aux options octroyées aux employés de COGECO inc. En conséquence, une charge de 80 000 $ et de 272 000 $ (155 000 $ et 534 000 $ en 2010) a été comptabilisée pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 31 mai 2011.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2011 était de 9,55 $ (8,11 $ en 2010) par option. La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées a été estimée à la date d'octroi, pour les fins de détermination de la charge de rémunération à base d'actions au moyen du modèle d'évaluation d'options binomial en fonction des hypothèses suivantes:

	2011	2010
	%	%
Taux de dividende prévu	**1,44**	1,49
Volatilité prévue	**29**	29
Taux d'intérêt sans risque	**2,05**	2,67
Durée prévue en années	**4,9**	4,8

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, les options suivantes ont été octroyées par la Société et sont en circulation au 31 mai 2011:

En circulation au 31 août 2010	**716 760**
Octroyées	**69 500**
Levées	**(188 319)**
Annulées	**(34 706)**
Échues	**(448)**
En circulation au 31 mai 2011	**562 787**
Pouvant être levées au 31 mai 2011	**391 802**

10. Capital-actions (suite)

La Société offre également un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et de certains employés désignés, qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours des neufs premiers mois de 2011, la Société a octroyé 60 388 (63 666 en 2010) unités d'actions incitatives dont 10 000 (9 981 en 2010) unités d'actions incitatives ont été octroyées à des employés de COGECO inc. La Société établit la valeur de la rémunération liée aux unités d'actions incitatives octroyées en fonction du cours des actions subalternes à droit de vote à la date d'octroi et une charge de rémunération est comptabilisée sur le délai d'acquisition des droits, soit trois ans moins un jour. Une fiducie a été créée pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action. La Société a fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat de 57 203 (62 436 en 2010) actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions ont été achetées pour une contrepartie en espèces totalisant 2 258 000 $ (2 008 000 $ en 2010) et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité à détenteurs de droits variables, est consolidée aux états financiers consolidés de la Société et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital-actions à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives. Une charge de rémunération de 362 000 $ et de 1 043 000 $ (143 000 $ et 309 000 $ en 2010) a été comptabilisée pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 31 mai 2011 relativement à ce régime. Au cours des périodes de trois et de neuf mois terminées le 31 mai 2011, la Société a rechargé un montant de 59 000 $ et de 156 000 $ (27 000 $ et 64 000 $ en 2010) à COGECO inc. relativement aux unités d'actions incitatives offertes aux employés de COGECO inc. En vertu du régime d'unités d'actions incitatives, les unités d'actions incitatives suivantes ont été octroyées par la Société et sont en circulation au 31 mai 2011:

En circulation au 31 août 2010	**57 409**
Octroyées	**60 388**
Distribuées	**(13 184)**
Annulées	**(885)**
En circulation au 31 mai 2011	**103 728**

La Société offre également un régime d'unités d'actions différées qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours des neuf premiers mois terminés le 31 mai 2011, la Société a émise 4 521 (4 422 en 2010) unités d'actions différées aux participants en rapport avec le régime d'unités d'actions différées. Une charge de rémunération de 80 000 $ et de 255 000 $ (diminution de charge de rémunération de 33 000 $ et charge de rémunération de 108 000 $ en 2010) a été comptabilisée pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 31 mai 2011 au titre du passif découlant de ce régime. En vertu du régime d'unités d'actions différées, les unités d'actions différées suivantes ont été émises par la Société et sont en circulation au 31 mai 2011:

En circulation au 31 août 2010	**10 855**
Émises	**4 521**
Équivalents de dividendes	**166**
En circulation au 31 mai 2011	**15 542**

11. Autres éléments du résultat étendu cumulé

	Conversion de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes	Couvertures de flux de trésorerie	Total
	$	$	$
Solde au 31 août 2010	**15 439**	**2 920**	**18 359**
Autres éléments du résultat étendu	**3 869**	**(49)**	**3 820**
Solde au 31 mai 2011	**19 308**	**2 871**	**22 179**

12. États des flux de trésorerie

a) Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Débiteurs	**8 115**	4 775	**(4 349)**	(6 321)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	**4 770**	(6 758)	**6 335**	(36 897)
Charges payées d'avance et autres	**(288)**	(114)	**(1 116)**	(1 636)
Créditeurs et charges à payer	**8 533**	(5 397)	**(61 308)**	(67 979)
Impôts sur les bénéfices à payer	**(6 714)**	77	**66 698**	(40 120)
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	**1 985**	625	**2 555**	8 033
	16 401	(6 792)	**8 815**	(144 920)

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 mai 2011	31 août 2010
	$	$
Trésorerie	**89 121**	35 842
Équivalents de trésorerie[(1)]	**6 970**	–
	96 091	35 842

(1) Au 31 mai 2011, dépôt à terme de 5 000 000 €, portant intérêt au taux de 0,65 %, échéant le 20 juin 2011.

c) Autres informations

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition	**–**	–	**–**	141
Charges financières versées	**19 401**	20 597	**61 736**	52 211
Impôts sur les bénéfices versés (reçus)	**(324)**	(27)	**(2 734)**	39 537

13. Avantages sociaux futurs

La Société et ses filiales canadiennes offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, à cotisations déterminées ou un régime enregistré d'épargne-retraite collectif qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société. La charge totale liée à ces régimes s'établit comme suit:

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	**513**	377	**1 448**	1 131
Régimes de retraite à cotisations déterminées et régime enregistré d'épargne-retraite collectif	**1 322**	1 171	**3 863**	3 346
	1 835	1 548	**5 311**	4 477

14. Gestion financière et des capitaux

a) Gestion financière

La direction a pour objectif de protéger Cogeco Câble inc. et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, ainsi que contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux comptes clients, dont l'exposition maximale est représentée par leurs valeurs comptables inscrites au bilan.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux conventions d'échanges de devises croisées et à la convention d'échange de taux d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 31 mai 2011, la direction était d'avis que le risque de crédit lié aux échanges de devises croisées était minimal, étant donné que la cote de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions était « A ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme susceptibles d'être réalisés rapidement comme des dépôts à terme. La Société a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses comptes clients. Dans le contexte économique actuel, particulièrement au Portugal, le risque de crédit auquel la Société est soumise est plus élevé qu'à l'habitude, cependant il est difficile d'en prédire l'effet sur le solde des débiteurs de la Société. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. Au 31 mai 2011, aucun client n'avait de solde représentant une part importante des comptes clients consolidés de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Société est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires entre le Canada et l'Europe, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable. Le tableau suivant détaille les soldes des débiteurs de la Société:

	31 mai 2011	31 août 2010
	$	$
Comptes clients	**69 672**	67 189
Provision pour créances douteuses	**(6 939)**	(7 478)
	62 733	59 711
Autres débiteurs	**8 958**	7 353
	71 691	67 064

Le tableau suivant détaille les comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Les comptes clients en souffrance sont définis comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la Société est facturée par anticipation et doit payer avant que le service ne soit rendu. La Société considère les montants impayés à la date due comme comptes clients échus.

	31 mai 2011	31 août 2010
	$	$
Comptes clients nets non échus	**47 921**	42 817
Comptes clients nets échus	**14 812**	16 894
	62 733	59 711

14. Gestion financière et des capitaux (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire ses obligations à leur échéance. Au 31 mai 2011, le montant disponible en vertu du crédit à terme renouvelable de la Société s'établissait à 637,5 millions $. La direction est d'avis que le crédit à terme renouvelable engagé, jusqu'à son échéance en juillet 2014, fournira des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettra de combler les besoins en fonds de roulement.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes:

	2011	2012	2013	2014	2015	Suivantes	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Créditeurs et charges à payer[1]	161 890	–	–	–	–	–	161 890
Dette à long terme[2]	–	–	–	397 573	–	539 034	936 607
Instruments financiers dérivés							
Paiements (dollars canadiens)	–	–	–	–	–	201 875	201 875
Encaissements (équivalent en dollars canadiens de dollars américains)	–	–	–	–	–	(184 034)	(184 034)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition[3]	663	2 296	889	7	–	–	3 855
	162 553	2 296	889	397 580	–	556 875	1 120 193

(1) Excluant les intérêts courus.
(2) Montant en capital excluant les obligations découlant de contrats de location-acquisition.
(3) Incluant les intérêts.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme (excluant les intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition) qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du principal et des taux d'intérêt en vigueur des dettes existantes en date du 31 mai 2011 et de leurs échéances respectives:

	2011	2012	2013	2014	2015	Suivantes	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	9 718	54 320	54 320	53 923	33 298	95 528	301 107
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	659	14 614	14 614	14 614	14 614	7 306	66 421
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	(526)	(12 882)	(12 882)	(12 882)	(12 882)	(6 442)	(58 496)
	9 851	56 052	56 052	55 655	35 030	96 392	309 032

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 31 mai 2011, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, exception faite du crédit à terme renouvelable. Cependant, le 21 janvier 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif à une partie des emprunts impayés libellés en euros en vertu du crédit à terme renouvelable, et auparavant du crédit à terme, pour un montant nominal de 111,5 millions € lequel a été réduit à 95,8 millions € le 28 juillet 2009 et à 69,6 millions € le 28 juillet 2010. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir ces emprunts a été fixé à 2,08 % jusqu'au règlement de la convention d'échange le 28 juin 2011. Outre le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange fixé à 2,08%, la Société continuera de payer la marge applicable sur les emprunts renouvelables conformément aux modalités de son crédit à terme renouvelable. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour cet instrument financier dérivé. La sensibilité de la charge financière annuelle de la Société à l'égard d'une variation de 1% du taux d'intérêt applicable au crédit à terme renouvelable est approximativement nulle en fonction de la dette existante au 31 mai 2011 et en considérant l'effet de la convention d'échange de taux d'intérêt.

14. Gestion financière et des capitaux (suite)

Risque de change

La Société est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Afin de réduire ce risque, la Société a établi des lignes directrices selon lesquelles des conventions d'échange de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par conséquent, le 2 octobre 2008, la Société a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang série A de 190 millions $ US émis le 1er octobre 2008. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés.

La Société est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'endettement bancaire et des créditeurs libellés en dollars américains ou en euros. Au 31 mai 2011, la trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en dollars américains s'élevait à 18 842 000 $ US (13 613 000 $ US au 31 août 2010), tandis que les créditeurs libellés en dollars américains s'élevaient à 8 901 000 $ US (15 850 000 $ US au 31 août 2010). Au 31 mai 2011, la trésorerie et équivalents de trésorerie libellé en euros s'élevait à 171 000 € (187 000 € au 31 août 2010), tandis qu'il n'y avait aucun créditeur libellé en euros aux 31 mai 2011 et 31 août 2010. Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est généralement négligeable. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change des devises américaines et européennes ferait varier les charges financières d'approximativement 1 million $.

En outre, l'investissement net de la Société dans des filiales étrangères autonomes est exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Au 31 mai 2011, l'investissement net s'élevait à 1 692 000 € (182 104 000 € au 31 août 2010), tandis que la dette à long terme libellée en euros s'élevait à 70 000 000 € (90 000 000 € au 31 août 2010). Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 31 mai 2011 s'établissait à 1,3939 $ l'euro, comparativement à 1,3515 $ l'euro au 31 août 2010. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion de l'euro en dollar canadien ferait varier les charges financières d'approximativement 0,4 million $ et les autres éléments du résultat étendu d'approximativement 9,5 millions $.

Juste valeur

La juste valeur est le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, déterminé en fonction du marché actuel pour des instruments présentant les mêmes risques, le même capital et la même durée restante. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux de dettes ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. En outre, la charge d'impôts et les autres charges qui seraient engagées à la cession de ces instruments financiers ne sont pas prises en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés. La Société a déterminé la juste valeur de ses instruments financiers comme suit:

a) La valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de la juste valeur à cause de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

b) Les charges financières rattachées au crédit à terme renouvelable de la Société sont basées sur le taux des acceptations bancaires, le LIBOR, l'EURIBOR, le taux préférentiel ou le taux de base sur les prêts en dollars américains, plus la marge applicable. Conséquemment, la valeur comptable du crédit à terme renouvelable représente une estimation raisonnable de la juste valeur étant donné que le crédit à terme renouvelable comporte des conditions similaires à celles qui sont actuellement disponible à la Société.

c) La juste valeur des débentures garanties de premier rang série 1 et 2, des billets garantis de premier rang séries A et B, et de la débenture non garantie de premier rang est basée sur la valeur de marché actuelle d'instruments financiers semblables.

d) La juste valeur des obligations découlant de contrats de location-acquisition n'est pas significativement différente de la valeur comptable.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur à moins d'indication contraire dans le tableau suivant:

	31 mai 2011		31 août 2010	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
	$	**$**	$	$
Dette à long terme	**934 764**	**1 009 619**	954 983	1 050 696

14. Gestion financière et des capitaux (suite)

En accord avec le chapitre 3862 du manuel de l'ICCA, *Instruments financiers – informations à fourn*ir, tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé doivent être classés à l'intérieur de trois niveaux de hiérarchie de juste valeur, qui sont :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ; et
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La Société considère que ses instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée en utilisant des modèles d'évaluation qui reflètent les flux de trésorerie sur la durée contractuelle de l'instrument financier dérivé et des données de marché observables, comme des courbes de taux d'intérêt ou de taux de conversion de devises.

b) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunts, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie générés par l'exploitation et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, l'endettement bancaire, la dette à long terme et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions prévues en vertu du crédit à terme renouvelable prévoient des limites quant aux opérations et activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement. Aux 31 mai 2011 et 31 août 2010, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et à gérer la structure du capital de la Société:

	31 mai 2011	31 août 2010
Endettement net[(1)] / Avoir des actionnaires	**0,9**	0,8
Endettement net[(1)] / Bénéfice d'exploitation avant amortissement[(2)]	**1,6**	1,8
Bénéfice d'exploitation avant amortissement[(2)] / Charges financières[(2)]	**7,4**	7,9

(1) L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie.
(2) Calculs basés sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement et les charges financières pour les périodes de douze mois terminées le 31 mai 2011 et le 31 août 2010.

15. Événement subséquent

Le 27 juin 2011, la Société a conclu une entente en vue d'acquérir la totalité des actions de Quiettouch Inc. (« Quiettouch »), un important prestataire indépendant de services d'impartition de technologie de l'information et d'infrastructure à des moyennes et grandes entreprises au Canada. Quiettouch offre une gamme complète de services différenciés qui permettent à ses clients d'impartir leurs exigences en matière d'applications et leur infrastructure de technologie de l'information qui sont critiques à leur mission, dont l'infrastructure et l'hébergement, la virtualisation, les services de pare-feu, la sauvegarde informatique avec surveillance et signalement de bout en bout, ainsi que les services de colocalisation améliorés et traditionnels. Quiettouch exploite trois centres informatiques à Toronto et à Vancouver, ainsi qu'un réseau de fibre optique dans les principaux quartiers commerciaux du centre-ville de Toronto. La transaction est sujette à certains arrangements de clôture et approbations commerciales. La transaction devrait être conclue au cours du dernier trimestre de l'exercice 2011.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS
(non audité)

	31 mai 2011	31 août 2010
Foyers câblés		
Canada	**1 614 210**	1 593 743
Portugal[1]	**905 692**	905 359
Total	**2 519 902**	2 499 102
Foyers branchés[2]		
Canada	**992 332**	979 590
Portugal	**266 680**	269 194
Total	**1 259 012**	1 248 784
Unités de service[3]		
Canada	**2 526 591**	2 350 577
Portugal	**842 525**	828 772
Total	**3 369 116**	3 179 349
Clients du service de Câble de base		
Canada	**879 354**	874 505
Portugal	**258 127**	260 267
Total	**1 137 481**	1 134 772
Clients du service d'Internet haute vitesse		
Canada	**593 468**	559 057
Portugal	**164 992**	163 187
Total	**758 460**	722 244
Clients du service de Télévision numérique		
Canada	**648 862**	559 418
Portugal	**169 762**	159 852
Total	**818 624**	719 270
Clients du service de Téléphonie		
Canada	**404 907**	357 597
Portugal	**249 644**	245 466
Total	**654 551**	603 063

(1) Cogeco Câble évalue actuellement le nombre de foyers câblés.
(2) Représente la somme des clients du service de Câble de base et des services Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie qui ne sont pas abonnés au service de Câble de base.
(3) Représente la somme des clients des services de Câble de base, d'IHV, de Télévision numérique et de Téléphonie.